

S.E.P.N.B. & G.O.N.

**SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DE
LA NATURE EN BRETAGNE
&
GROUPE ORNITHOLOGIQUE
NORMAND**

annuaire des réserves bretonnes et normandes



— 1987 —



S.E.P.N.B. & G.O.N.
SOCIETE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION
DE LA NATURE EN BRETAGNE
GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND

ANNUAIRE DES RESERVES
BRETONNES ET NORMANDES
1987

Rédaction
SEPNB/Alain THOMAS
GON/Gérard DEBOUT
Conception et mise en page
Alain THOMAS

Photo de couverture
Moutons ouessantins/réserve de Goulien/Cap Sizun
(A. THOMAS)

L'ANNUAIRE DES RESERVES

a été imprimé par le



Crédit Mutuel de Bretagne

SOMMAIRE

S.E.P.N.B.

Remerciements	p. 5
Nouvelles des réserves	p. 7
Carte et fiches signalétiques des réserves et sites protégés de la SEPNB	p. 17
Présentation des nouvelles réserves	p. 41
Les réserves naturelles	p. 45
Bilan ornithologique par réserve	p. 51
Bilan de l'éradication	p. 77
Réserves botaniques	p. 83
Liste des inventaires et recherches	p. 87
Travaux de gestion et de restauration	p. 93
Etat du cheptel	p. 97
Bilan de l'animation	p.103
Activités diverses du réseau	p.115

S.J.N.

Remerciements	p.125
Le réseau des réserves du GONm	p.127
Fiches signalétiques des réserves (avec présentation de l'intérêt ornithologique)	p.131
Bilan ornithologique . par réserve	p.147
. par espèce	p.163
Liste des travaux de gestion et de restauration	p.167
Bilan de l'animation	p.171

Ces administrations, collectivités, organismes
et personnes ont apporté leur
soutien aux réserves de la SEPNB

Nous leur adressons nos plus vifs remerciements

- La Direction de la Protection de la Nature du Ministère de l'Environnement
- La Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Bretagne
- L'Académie de Rennes et l'Inspection Académique du Finistère
- La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Morbihan

- La Marine Nationale (sémaphores de Groix et de Cancale) et l'EPSHOM (Service Hydrographique et océanographique de la Marine)

- Les Conseils généraux des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

- Les municipalités de Cancale (35), Fréhel (22), Saint Jacut (22), Plougonven (29), Tréogat (29), Fouesnant (29), Sérent (56), Groix (56), Séné (56).

- La SNSM de Saint Jacut, le centre P.E.P. de Plévenon (22), les Amis du Cragou (29), le Centre APAS de Camaret (29), la Station Ornithologique d'Ouessant (29), la Société KERLANN-Tourisme (29), le Centre Nautique des Glénan, l'Ecomusée de Groix, l'Office du Tourisme du Pays de Vannes (56).

- Le CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE pour son aide constante à l'édition de dépliants d'information sur les réserves et le tirage de cet Annuaire des réserves

- Le quotidien OUEST-FRANCE pour la campagne "Protégez une espèce menacée".

- Madame Annick NEDELLEC, gardienne de l'île Saint Nicolas des Glénan, Messieurs ALBRESPY, BOTHOREL, GUEGAN.

Nouvelles des réserves de la S.E.P.N.B.

**La S.E.P.N.B. et la préservation du patrimoine naturel.
Des exemples d'action tout terrain en 1987.**

Le Conseil Général des Côtes-du-Nord confie en gestion à la S.E.P.N.B. le souterrain du Grand Rocher en Plestin les Grèves. Objectif poursuivi: la protection de colonies de chauves-souris.

Le Préfet du Finistère prend un arrêté de protection de biotope pour la carrière sablière de Poulguen en Penmarc'h après un travail préalable de la section locale de l'association. Objectif poursuivi: la protection d'un site riche de 10 espèces d'orchidées et de quelques guépiera.

Un second Tro Breizh parcourt la Bretagne en période estivale de Cancale à La Baule.

Objectif poursuivi: une mise en valeur des réserves de Bretagne auprès du public par des animations naturalistes itinérantes et multiples.

Année faste pour FALGUEREC.

L'année de la reconnaissance en quelque sorte. Le Département du Morbihan s'engage financièrement dans l'amélioration du système hydraulique de la réserve.

Le W.W.F.-France apporte une contribution déterminante au principe d'extension de la réserve. Les contacts sont noués avec plusieurs propriétaires de bassins limitrophes.

L'équipe de gestion élabore un projet de protection et de valorisation des marais de Séné.

La chasse d'été se meurt. Le recul d'un mois de l'ouverture dans le Morbihan permet aux jeunes limicoles de séjourner et de s'émanciper dans de bonnes conditions. Au grand plaisir des visiteurs en nombre croissant !

Le prix "HERMINE" 1987 à Monsieur Sylvain CATTO

L'assemblée générale de la SEPNEB décerne à Monsieur Sylvain CATTO, le prix "HERMINE" 1987 pour avoir confié à l'association la gestion d'un des sites écologiques les plus remarquables de Bretagne, à savoir sa propriété de l'étang de Trenvel.

Au Cragou, les premiers hectares font des petits.

La mobilisation des défenseurs de la nature en Bretagne et les fonds accordés par la C.E.E., le Ministère de l'Environnement et le Conseil Général du Finistère ont permis de faire passer de 18 à près de 38 ha les acquisitions foncières sur ce site majeur des Monts d'Arrée.

Trois parrains de renom pour trois réserves

Eugène RIGUIDEL, navigateur et militant tiers-mondiste, Patrick CHASLERIE, footballeur professionnel et François BOURGEON, dessinateur-créditeur de bandes dessinées ont accepté de parrainer trois actions concrètes de protection d'espèces et d'espaces. Respectivement la Sterne de Dougall de l'île aux Dames, le Busard cendré des Cragou et le Crave à bec rouge du Cap Sizun.

Cette opération, soutenue médiatiquement par le quotidien OUEST-FRANCE, a atteint ses objectifs.

A l'heure de l'Europe

Le projet de gestion des landes de la réserve du Cragou s'est vu décerner le label "Année Européenne de l'Environnement".

Le réseau des réserves de la SEPNEB a participé résolument à la Semaine Européenne de l'Oiseau et plusieurs centaines de personnes ont observé les migrants trans-continentaux.

Biologistes et délégations venus de plusieurs pays de la Communauté ont été accueillis : de Grande-Bretagne (CTNC, RSPB, Université de Glasgow), d'Espagne (Ministère de l'Environnement des Baléares), du Portugal (Service des parcs et réserves), d'Italie (association franco-italienne)

L'ouragan de la mi-octobre

La tempête des 15 et 16 octobre comptera parmi les catastrophes écologiques ayant frappé la Bretagne. Si le bois de Kerhorou (la "Chaise des Druides") est en majeure partie détruit, les réserves ont peu souffert dans leur ensemble.

Une bien maigre consolation !

Au Cap Sizun, les classes répondent à l'invitation

Un module d'animation a été développé en relation avec l'Inspection académique du Finistère et en réponse à la sous-utilisation de la réserve de Goulien/Cap Sizun par le monde scolaire.

Les premiers résultats sont éloquents : 135 classes ont été accueillies contre 77 l'année précédente. Plus intéressant encore est le passage de 5 à 60 du nombre de classes du département car la proximité est en effet source d'approfondissement et de prolongement pédagogique.

Un réseau de réserves en phase d'auscultation volontaire

Faire le point par une mise à plat des acquis, des manques, des projets réserve par réserve. Préciser ou définir de nouveaux objectifs et de nouvelles stratégies pour certaines réserves comme celles de l'intérieur. Hiérarchiser les sites en fonction du niveau de maîtrise ou des moyens humains disponibles. Telle est la réflexion entamée en 1987 par la commission "réserves".

Les découvertes de l'année

1000 couples de sternes sur l'île aux Dames et 1 couple de barges à queue noire à Falguères. Quel point commun ? La gestion écologique attentive de ces réserves. A retenir aussi tout particulièrement pour cette année, les trois couples d'eiders de Glazig, la reproduction probable du Héron pourpré et la présence de la loutre à Trenvel, l'Agriion nain de Falguères et la vitalité des narcisses à Saint-Nicolas des Glénan.

24 heures en Bretagne

Protection de la nature : Les réserves ont créé une nouvelle forme de tourisme



40 responsables de la SEPNB se sont réunis ce week-end à Lorient.

40 responsables de la SEPNB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) ont planché samedi et dimanche à Lorient sur l'avenir des réserves gérées par la société en solo ou en partenariat.

Fort de ses 2.500 adhérents répartis dans les cinq départements de la Bretagne historique, la SEPNB assure ou participe dans certains cas avec les collectivités locales, voire des particuliers à la gestion de trente réserves ornithologiques, minérales ou florales encore qu'ici on préfère parler de réserves « biologiques ».

Deux de ces sites ont le label « réserve naturelle » : Groux et Saint-Nicolas des Glénans.

Quant aux autres, elles sont en devenir tout en ayant le mérite d'exister. Ainsi la réserve des Grégou dans les Monts d'Arrée a-t-elle été créée voici seulement un an et demi sur 38 ha de tourbière et de lande acquis avec l'appui de plusieurs partenaires.

De même, la réserve de Falgouttes près de Vannes composée actuellement de 15 ha de marais va doubler au moins sa superficie grâce à l'aide financière du fonds mondial de protection de la nature et du conseil général du Morbihan qui intervient pour la première fois.

Les congressistes - conservateurs bénévoles de réserves - ont évoqué la nécessité du partenariat avec les instances départementales et régionales en faisant le constat que les élus sont de plus en plus sensibilisés au problème même si les obstacles à la création d'une réserve sont souvent locaux.

« Il y a en effet un conflit d'usage et d'intérêt à propos des zones non encore urbanisées et il reste à convaincre certains maires qu'une réserve n'est pas un terrain gelé et improductif ».

30.000 visiteurs

La preuve ? Une agence de voyage suisse a bâti entièrement

son catalogue sur des réserves. Depuis deux ans des vacanciers helvétiques viennent passer 15 jours entièrement consacrés à la visite des réserves bretonnes.

L'été passé celles-ci ont accueilli quelque 80.000 visiteurs. Voilà une nouvelle forme de tourisme et un argument économique dont peut se targuer la SEPNB face à ses détracteurs qui parlent de « réserve stérile ».

Les participants ont également réfléchi sur le rôle et la mission que doit assumer un conservateur de réserve, sur l'aide scientifique qu'il convient de lui apporter dans tel ou tel domaine et enfin sa formation de pédagogue.

Dernier constat : l'abandon progressif par les agriculteurs bretons de vastes zones rurales va favoriser dans les années à venir la création d'autres réserves qui n'ont rien d'indennés et vont plutôt dans le sens du vent qu'à contre-courant.

J.-P. BALANNEC

Parrainez trois espèces menacées



Photo Noël Guiriac

Patrick Chaslerie, le gardien du Stade brestois et le busard cendré des rochers du Cragou, François Bourgeon, le dessinateur des « Passagers du vent » et le crabe rouge du cap Sizun, Eugène Riguidel, le navigateur et la sterne de Dougall qui niche à l'île aux Dames. Trois parrains prestigieux pour trois espèces d'oiseaux en voie de disparition. Dans le cadre de l'année européenne de l'environnement, la S.E.P.N.B. lance une opération de sauvetage avec le concours de « Ouest-France » et de R.B.O. Pour cela elle fait appel aux Bretons. Ils sont invités à verser 50 F ou 500 F. Cet argent servira à financer un bateau destiné à gérer la réserve de sternes de l'île aux Dames, à acheter quelques hectares de landes et de tourbières dans les monts d'Arrée, et à implanter dans le cap Sizun des moutons d'Ouessant... En échange les donateurs pourront « s'approprier » ces territoires sous forme de visites guidées. Il y a également des lots à gagner.

13 1 1991

Étang de Trunvel Le prix Hermine pour le retraité de Sainte-Marine

PONT-L'ABBE. — Jeudi soir, à la maison de Tréogat, la S.E.P.N.B. par l'intermédiaire de son trésorier général, Max Jozan, remet le prix Hermine à M. Carro, propriétaire de l'étang de Trunvel (Bretagne d'Audenne) le comte de Noailles.

Un prix symbolique qui récompense chaque année à une personne, un organisme ou une association pour « une action significative en faveur de l'environnement en Bretagne ou de sa défense ».

En juin 1986, M. Carro, retraité à Sainte-Marine, après avoir exercé son métier de vétérinaire à Laval, combat le gisement de l'étang de Trunvel, considéré à plus d'un titre comme le « joyau de la zone d'Audenne » à la S.E.P.N.B. Cette action le fait de faire respecter l'interdiction de chasse à trois ans pour des réserves biologiques multiples. L'étude des migrations « est menée par le baguage de plus de 2000 « fauvettes des marais ». Le laboratoire de géographie de l'université de Brest a pris en charge le suivi permanent de la bécasse et de la daine.

« J'ai confié ma propriété à la S.E.P.N.B. parce que je suis un passionné de la préservation du monde végétal et animal. Mes efforts le justifient également. Cela me me généralement pas d'être tel un exemple », conclut-il.



Max Jozan remet le prix Hermine à M. Carro

M. Carro

« C'est une récompense que j'ai gagnée grâce à la S.E.P.N.B. et à l'association pour la défense de l'environnement ».

« C'est une récompense que j'ai gagnée grâce à la S.E.P.N.B. et à l'association pour la défense de l'environnement ».

13 1 1991

Séné

Le rêve de la SEPNB

Agrandir la réserve ornithologique de Falguérec

La société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne a les yeux fixés sur 70 hectares de marais, anciennes salines dont l'exploitation a cessé depuis plus de 40 ans et qui sont inutilisables en raison de l'affondrement de digues qui en rendent l'accès quasi impossible.

Dimanche, les animateurs de la SEPNB avaient convié les élus de Séné et leur famille ainsi que le conseiller général M. Le Lannic à venir voir sur place ce qui pourrait être fait.

Zone de reproduction et escale

D'un point de vue géographique, les marais de Séné, sont admirablement placés pour l'observation de presque tous les oiseaux d'eau. Zone de reproduction pour les canards (colverts, tadornes) et les vanneaux, échasses, chevaliers gambette, avocettes, etc. Ils sont aussi une escale lors des migrations saisonnières. Dix hectares, qui constituent la réserve actuelle, ont été aménagés pour maintenir un niveau d'eau constant, ni trop pour ne pas inonder les nids, ni trop peu pour que les oiseaux trouvent de la nourriture. A cette saison les oisillons sont nés et la réserve offre aux visiteurs un attrait remarquable.

Par contre, les marais à l'abandon qui sont juste en face ne voient pas un seul oiseau, l'eau ne s'y maintient pas à cause de la rupture des digues et les invertébrés qui sont la nourriture des

oiseaux ne s'y développent plus.

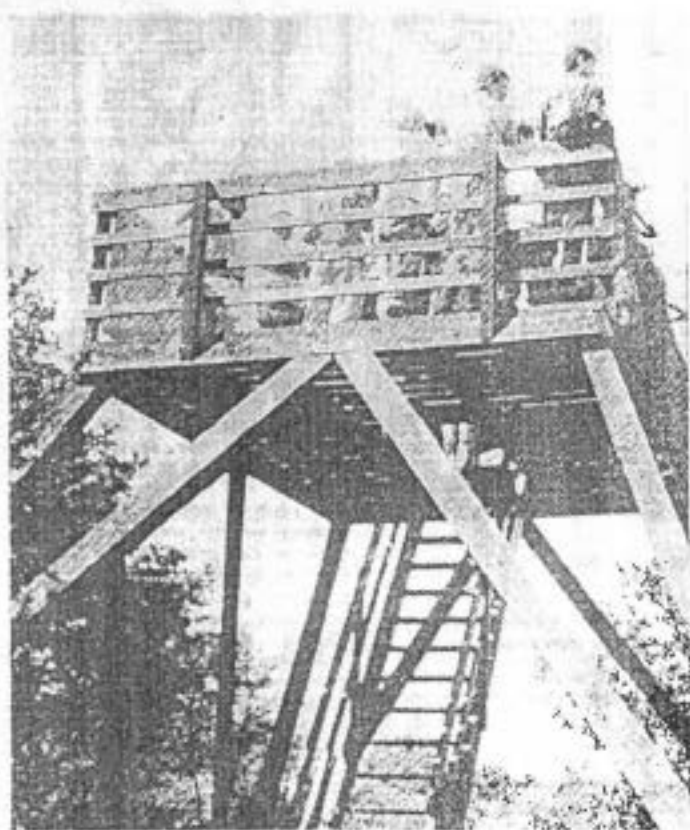
Pour les animateurs de la SEPNB quelques chose est possible, l'opération est en cours de chiffrage et la possibilité d'acquiescer un bâtiment de ferme voisin pourrait, si les anciennes salines étaient aménagées faire de la réserve naturelle de Falguérec un des plus importantes réserves ornithologiques nationale voire européenne avec des possibilités pédagogiques nouvelles.

Remonter jusqu'à... Colbert ?

La balle est dans le camp des élus, conseil municipal certes, mais aussi conseil général, conseil régional et d'autres organismes concernés par la conservation du littoral, du domaine maritime, etc.

Mais à qui appartient les marais ? Là est le point noir, d'observer les lois qui remonteraient à Colbert régissent l'administration du domaine maritime qui aurait pourtant, semble-t-il, des propriétaires privés.

Si la SEPNB pouvait réaliser son projet c'est la mise en valeur d'un secteur exceptionnel dont la région bénéficierait, avec un impact économique certain car la zone attirerait de nombreux visi-



teurs. Dans le cas contraire, 70 hectares de marais se dégraderaient de plus en plus et seraient perdus pour tous.

M.C.M. Ouest France 10.6.81



Un outil pédagogique privilégié

La réserve naturelle du Cap Sizun

En accord avec l'Inspection académique, la réserve ornithologique du Cap Sizun en Goulven s'est étoffée d'une structure d'animation réservée au monde de l'enseignement.

La réserve du Cap Sizun qui s'étend sur 27 hectares est un site d'importance nationale pour les oiseaux de mer. Et c'est aussi un espace naturel protégé, un laboratoire vivant qu'il serait dommage de ne considérer que comme un musée. « C'est un outil de travail, un tremplin pédagogique pour de nombreuses activités, au premier rang desquelles, les sciences de la nature », nous dit Eric Thoumelin, l'animateur SEPNB (1) chargé du lien avec les scolaires. Son poste est financé en grande partie par le Conseil général.

Un projet pédagogique a été défini, il s'appuie sur les programmes scolaires et les demandes plus particulières des enseignants.

La formule est adaptée à chaque classe depuis le niveau d'étude des cours élémentaires jusqu'à la 5^e et pour l'enseigne-

ment secondaire selon la demande.

L'animateur à l'école : motivation

Eric Thoumelin se déplace dans les écoles et accueille les classes à la réserve. Il propose deux types d'animation.

Une première formule globale qui comprend l'encadrement pédagogique du début à la fin, en trois volets. L'animateur intervient d'abord dans la classe pour présenter la visite de la réserve. Le but est de motiver les enfants. Un montage diapo accompagne la présentation.

Visite à la réserve : observation

La deuxième phase, c'est la visite, découverte de l'espace, observations, réflexions amènent les enfants à se poser des questions et à les poser à l'animateur. La notion d'espace protégé, l'interven-

tion de l'homme sur le milieu, son rôle sur l'environnement en bien et en mal, la faune et la flore. Tout ceci est rattaché au programme (reproduction animale et végétale, les milieux, les éco-systèmes).

Pour observer les différentes manifestations de la vie, des longues-vues sont à la disposition des scolaires, le sentier de découverte est jalonné de panneaux pédagogiques.

Retour en classe : compréhension

Pour la troisième phase de l'animation, Eric Thoumelin retourne en classe. Il aide les enfants à mettre au point ce qui a été vu, à faire un rapport de visite avec des dessins, à approfondir à l'aide des dispositifs.

Mais bien sûr, l'animateur peut intervenir à la demande pour toutes les animations ponctuelles en milieu scolaire, en lien avec la réserve, sur les richesses et la protection de la nature. Jusqu'à présent, la réserve n'était pratiquement pas utilisée par les scolaires,



Eric Thoumelin, l'animateur de la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), responsable de l'animation scolaire en Sud-Finistère.

si ce n'est sous forme de but de promenade de fin d'année.

On peut contacter Eric Thoumelin pour plus de renseignements sur les prix, le contenu, les dates d'intervention : Réserve du Cap Sizun, Goulven, 29113 Audierne, tél. 98 70.13.53.

(1) SEPNB : Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne.

LE PAYSAN / 1-1-87

LE PAYSAN / 1-1-87

Les Landes du Cragou

50 hectares de liberté pour les oiseaux menacés

« Il nous n'avons pas lâché 1000 vaches dans la réserve du Cragou comme certains le prétendent. Au contraire. Les paysans des environs peuvent sentir que le respect des espèces est en danger. Notre mission est de vivre en bonne intelligence avec notre environnement, d'être les alliés du monde agricole et de promouvoir la sauvegarde de l'environnement qui protège la faune et la flore ».

François de Beauveau est l'un des animateurs de la réserve biologique du Cragou dans les Monts d'Arrée, à quelques kilomètres de Brest. Avec quelques amis de la SEPNB, il y passe l'essentiel de ses temps libres. Cette réserve, reconnue depuis peu, est unique dans son genre. Faite de landes, de champs de tourbe et d'anciennes forêts, elle est un refuge de protection pour des espèces d'oiseaux en voie de disparition comme le bécasseau gris ou le grand oiseau.

Cinquante hectares

En moins de trois ans, cette réserve a fait beaucoup de chemin. Elle a été créée par le ministère de l'Environnement et par le Conseil de l'Europe. Elle se situe

aujourd'hui dans la périphérie du port d'Armorique et développe une superficie d'une cinquantaine d'hectares.

Ces hectares ont été acquis au coup par coup. Certains ont été

Un musée des loups et des oiseaux

C'est dans cet endroit riche en oiseaux qu'a été tué le dernier loup en Bretagne.

Grâce à ce rapprochement, et surtout grâce à un don des descendants de M. Lebeurier, ornithologue marseillais de réputation internationale, M. de Beauveau et son équipe envisagent de créer un « musée du loup et des oiseaux ». Celui-ci pourrait être installé au bord de Plougoven ou dans l'ancienne gare du Kermur, lieu du pèlerinage du Cragou.

Y seraient présentés des collections d'oiseaux, d'animaux de Bretagne, des herbiers, des cahiers de notes, des livres, etc. La municipalité de Plougoven appuie ce projet, qui pourrait voir rapidement le jour.

achetés, d'autres ont été offerts. Le tout a été mis en valeur grâce à un chemin pédestre balisé long de 25 kilomètres qui permet de découvrir les landes, les crêtes, les tourbières, une voie romaine, des tumulus, de charmants petits villages, et qui offre de multiples lieux d'observation de la faune et de la flore.

250.000 francs

Outre 250.000 francs ont été investis dans le sanctuaire de cette réserve du Cragou et dans sa mise en valeur. Ont apporté leurs aides honoraires : le Conseil de l'Europe, le ministère de l'Environnement, le Conseil général, le Parc d'Armorique, les communes limitrophes (Le Cloître-Saint-Thégonnec, Plougoven et Serignac), ainsi que des particuliers et des entreprises.

Plus d'un millier de personnes ont ainsi, l'an passé, des visites dirigées : « Nous voulons ouvrir et protéger cette zone fragile. L'Armorique-pays de Morlaix possède ici un trésor de part en faune et de flore. Il s'agit d'être prudent, car ce milieu est sans cesse menacé ».

Symbole et volonté

Le SEPNB, qui gère cette réserve biologique, et l'association



M. Guen visite la réserve du Cragou en compagnie de M. Schmidt, directeur du port d'Armorique, sous la conduite de M. de Beauveau.

des Amis du Cragou, qui l'anime, travaillent donc avec précision. Les bécasseaux gris se font rares et moins de cent couples de Couas ont été recensés cette année en Bretagne.

Le tracé du chemin pédestre de la réserve qui a été inauguré hier par M. Guen, président du Parc d'Armorique et vice-président du Conseil général, est à la fois l'illustration de cette volonté de mise en valeur de la réserve et de ce projet de peuplement d'habitat.

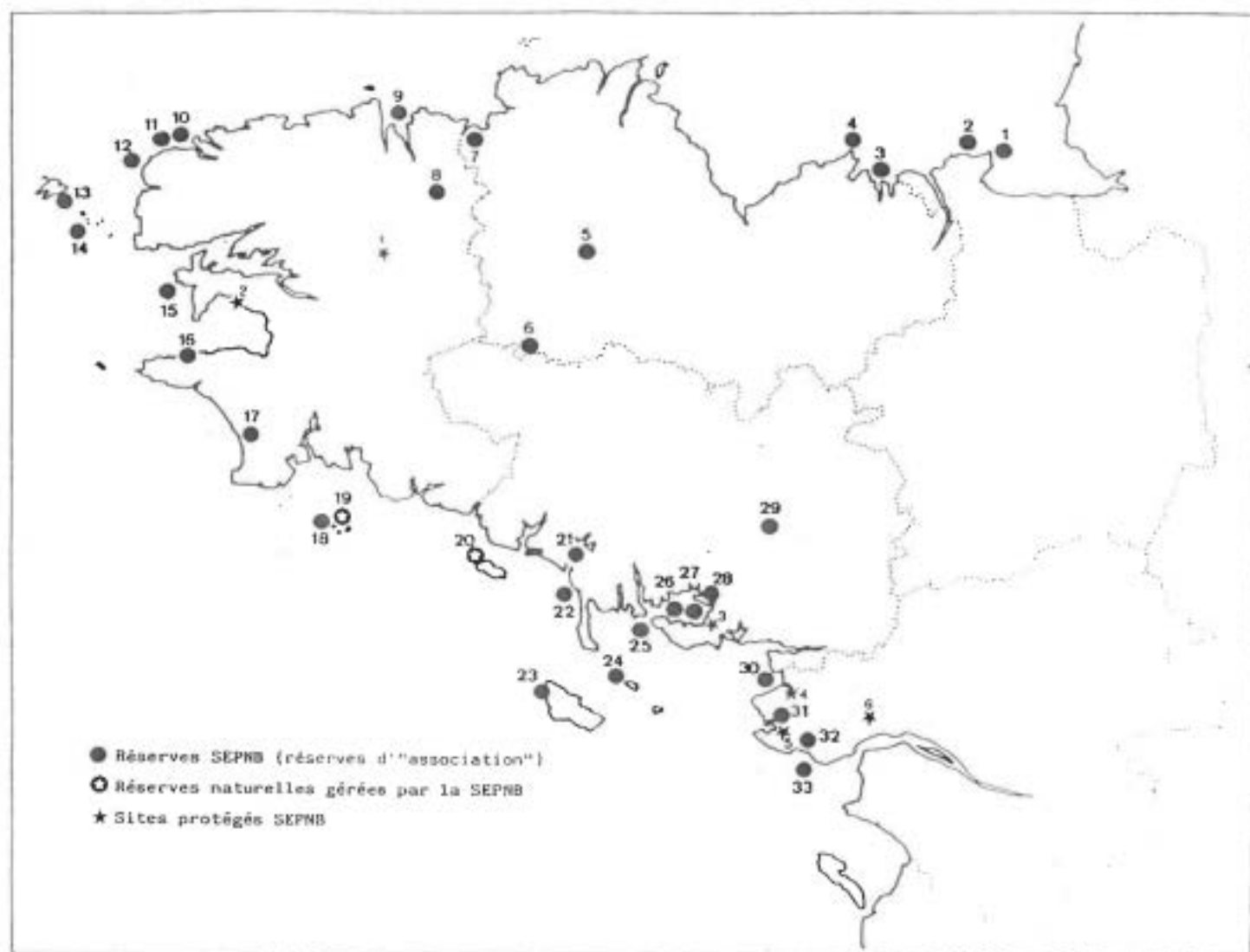
L'expérience de la réserve biologique du Cragou est à la fois un symbole et l'expression d'une volonté.

Symbole parce qu'il s'agit d'un des plus beaux sites des monts d'Arrée.

Volonté, parce que tous les ans la réserve est visitée par un grand nombre de touristes.

René LE CLECH.

Fiches signalétiques des réserves et
sites protégés de la S.E.P.N.B.



Réserves

- | | |
|--|---|
| 1. Ile des Landes (35) | 18. Ilots des Glenan (29) |
| 2. Le Grand Chevret (35) | 19. Réserve naturelle de Saint- Nicolas des Glenan (29) |
| 3. La Colombière (22) | 20. Réserve naturelle de Groix (56) |
| 4. Ilots du Cap Fréhel (22) | 21. Ilots de la rivière d'Etel (56) |
| 5. Bois de Kerhorou (22) | 22. Rohellan (56) |
| 6. Clesseven (22) | 23. Koh Kastell et flots de Belle Ile (56) |
| 7. Sous-terrain du Grand Rocher (22) | 24. Ilots de l'archipel d'Houat (56) |
| 8. Landes du Cragou (29) | 25. Méaban (56) |
| 9. Ilots de la baie de Morlaix (29) | 26. Er Lannic (56) |
| 10. Trévorc'h (29) | 27. Ilots de la baie de Sarzeau (56) |
| 11. Enez Cros (29) | 28. Marais de Falguérec (56) |
| 12. Ile d'Yock (29) | 29. Tourbière de Kerfontaine (56) |
| 13. Ilots d'Ouessant (29) | 30. Ile à Bacchus (56) |
| 14. Ilots de l'archipel de Molène (29) | 31. Bois du Haut-Villeneuve (44) |
| 15. Roches de Camaret (29) | 32. Station botanique de la forêt d'Escoublac (44) |
| 16. Goulien-Cap Sizun (29) | 33. Pierre percée (44) |
| 17. Etang de Trenvel (29) | |

Sites protégés

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| 1. Moulin du Reun du (29) | 5. Salines de Guérande (44) |
| 2. Le Guern (29) | - Grand Bal |
| 3. Marais du Pusmen (56) | - Mirebelle et Léniviquel |
| 4. Saline du Grand Quifistre (44) | 6. Domaine de Bois Joubert (44) |

ILE DES LANDES

Département : Ille et Vilaine
 Commune : CANGALE (35260)
 Propriétaire: Marcel LAURENT/ 12, rue Abel 75012 PARIS
 Date de création : 26.06.1961
 Type d'accord pour la mise en réserve : Convention en date du 10.07.1973
 Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM "Ile des Landes-Maritime"
 Superficie : 8 Ha
 Biotope : Ilot rocheux, long avec arrête centrale escarpée
 Intérêt principal : Oiseaux marins (Cormorans, Tadornes, ...)
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : Point d'accueil estival à la pointe du Grouin
 Conservateur : Fanch PUSTOC'H
 Le Bas Verger
 MINIAC/S/BECHEREL - 35190 TINTENIAC
 Garde : Aide apportée par sémaphore de la pointe du Grouin
 Equipement : 1 zodiac MKII et une remorque
 1 moteur Evinrude
 1 tente familiale pour l'animation
 1 longue-vue
 Point d'information dans le blockhaus de la pointe du Grouin (Départ.35)

GRAND CHEVRET

Département : Ille et Vilaine
 Commune : SAINT COULOMB (35350)
 Propriétaire: Henri VERRIERE
 Marc ANDRE
 24, Bd. Président Kennedy
 75016 PARIS
 Date de création : 1958
 Type d'accord pour la mise en réserve : Convention en date du 20.05.1975
 Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM "Grand Chevret Maritime"
 Superficie : 1 Ha 18 a 02 ca
 Biotope : Ilôt rocheux élevé
 Intérêt principal : Oiseaux marins (cormorans)
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : -
 Conservateur : Patrick LE MAO
 16, rue du Fuit aux Brains - 35400 SAINT MALO
 Garde :
 Equipement :

LA COLOMBIERE

Département : Côtes-du-Nord
 Commune : SAINT JACUT (22750)
 Propriétaire: Département des Côtes-du-Nord
 Date de création : 4.03.1985
 Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion
 Autres mesures de protection : Arrêté de protection de biotope (1.08.1985)
 Réserve de chasse du DPM
 Superficie : 12 a
 Biotope : Ilôt rocheux
 Intérêt principal : Oiseaux marins (sternes)
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : -
 Conservateur : Florence GULLY
 Boulevard du Vieux Château
 22750 SAINT JACUT
 Garde : Auguste DAVID
 Grand Rue
 22750 SAINT JACUT
 Equipement : 1 Longue-vue Kowa (+ pied)
 2 paire de jumelles

ILOTS DU CAP FREHEL

Département : Côtes-du-Nord
 Commune : FREHEL (22240)
 Propriétaire: Etat
 Date de création : 1965
 Type d'accord pour la mise en réserve : Location "Droit d'occuper"
 jusqu'au 1.01.1993
 Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM
 "Cap Fréhel Maritime"
 Superficie :
 Biotope : 118 rochers élevés
 Intérêt principal : Oiseaux marins (alcidés,...) Site.
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : Point d'accueil estival sur le Cap Fréhel
 Randonnées naturalistes et prises en charge de groupes
 scolaires (04-06)
 Conservateur : Serge HUCOT
 Centre PEP
 PLEVENON - 22240 FREHEL
 Garde : (Animateur) Pascal LE DOEUFF
 (même adresse)
 Equipement : 2 Longues-vues (+ pieds)
 2 Paires de jumelles SBS (8x30)

Bois de KERHORDOU
La chaîne des druides

Département : Côtes-du-Nord
Commune : MAEL PESTIVIEN (22160)
Propriétaire: SEPNE
Date de création : 14.01.1981
Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition (legs)

Autres mesures de protection :

Superficie : 92 a 05 ca
Biotope : Fôtaie sur dôme rocheux
Intérêt principal : Site

Accessibilité au public : oui
Type d'animation : -

Conservateur : Jacques PETIT
Le Petit Clos
Saint Brandan - 22800 QUINTIN

Garde :

Équipement :

Département : Côtes-du-Nord
Commune : GLOMEL (22110)
Propriétaire: Pierre LEMOINE
Clesseven
GLOMEL - 22110 ROSTRENEH
Date de création : 05.03.1983
Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Autres mesures de protection :

Superficie : 28 ha 78 a 86 ca
Biotope : Lande tourbeuse. Bas marais.
Intérêt principal : Milieu, Faune (loutre,...)

Accessibilité au public : Partielle. Soumise à autorisation du propriétaire
et du conservateur.
Type d'animation : Sorties encadrées par la SEPNE

Conservateur : Dominique CARCREFF
Kernot
56320 LE FAUET

Garde :

Équipement :

Sous-Terrain du GRAND ROCHER

Département : Côtes-du-Nord
 Commune : PLESTIN LES GREVES (22310)
 Propriétaire: Département des Côtes-du-Nord
 Date de création : 17.11.1987
 Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion
 Autres mesures de protection : Site classé
 Superficie :
 Biotope : Milieu artificiel. Sous-terrain datant de la seconde guerre mondiale
 Intérêt principal : Colonie de Chiroptères
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : -

Conservateur : Joël GUERIN
 29, résidence du Roux
 22300 LANNION

Garde :

Équipement : Grille
 Panneau d'information sur les chiroptères

ILOTS DE LA BAIE DE MORLAIX

Département : Finistère
 Commune : PLOUGASMOU (29228)
 Propriétaire: Etat pour la totalité des îlots (Beglem, Enez vrages, Rikard, Vezoul, Enez C'hloz)
 Date de création : 1.05.1962
 Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire jusqu'au 31.12.1991
 Autres mesures de protection : - Réserve de chasse du DPM "Baie de Morlaix"
 - Arrêté de protection de biotope à l'étude
 Superficie :
 Biotope : Îlots rocheux parfois escarpés
 Intérêt principal : Giseaux marins (cormorans, sternes, macareux)
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : -

Conservateur : Ewen de KERGAROU
 Coatigariou
 Henvic 29231 TAULE

Garde : Michel QUERNE
 32, rue de Kernenguy
 29226 CARANTEC

Équipement :
 - une caravelle "Dougall"
 - un moteur Seagull
 - une longue-vue Kova (+ pied)
 - une paire de jumelles (7 x 50)
 - deux brassières

LANDES DU CRAGOU

Département : Finistère
 Commune : Plougonven (29216) LE CLOITRE ST THEGONNEC (29223)
 Propriétaire: SEPNB
 Date de création : 26.11.1986
 Type d'accord pour la mise en réserve :
 Autres mesures de protection : Accord amiable commune de Plougonven/SEPNB/
 Groupement forestier pour la réglementation
 de la fréquentation
 Superficie : 37 Ha 51 a 32 ca
 Biotope : Crête rocheuse. Bois, Lande et tourbière.
 Intérêt principal : Milieux (bois climaxique). Avifaune (busards).
 Accessibilité au public : partielle
 Type d'animation : Randonnées naturalistes estivales
 Accueil ponctuel de groupes scolaires
 Conservateur : François de BEAULIEU
 Kerglas
 29216 PLOUGONVEN
 Garde : François de BEAULIEU
 Guy PENNEC (assermentation en cours)
 Equipement : panneaux d'information
 balises de sentiers

TREVORC'H

Département : Finistère
 Commune : SAINT PABU (29262)
 Propriétaire: Trevorc'h Vras et An Dord : SEPNB
 Trevorc'h vihan : M.ANSONNEUR/9 a
 M.Y. COPY /9 a
 Date de création : 1966
 Type d'accord pour la mise en réserve : pour partie privée, accord verbal
 pour surveillance et gestion
 Autres mesures de protection : Réserve de chasse DPM
 "Ilôts de Trevorc'h Maritime"
 Superficie : 77 a 60 ca
 Biotope : Ilôts bas à pelouses
 Intérêt principal : Oiseaux marins (sternes)
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : -
 Conservateur : Max JONIN
 Faculté des Sciences
 29203 BREST CEDEX
 Garde : Jean MENEZ
 Le Morgan
 Saint Pabu 29262 PLOUDALMEZEAU
 Equipement : Une paire de jumelles (garde)

IROISE
Ilots d' OUESSANT

Département : Finistère
Commune : OUESSANT (29242)
Propriétaire: Etat (Yourc'h Korz, ar Yourc'h, Roc'h Mell, Roc'h Nell, Yuzin, Enez ar Bougeviou glas)

Date de création : 1.04.1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire jusqu'au 31.12.1989

Autres mesures de protection : Réserves de chasse du DPM
"Ouessant S-O, S-E, N-E"

Superficie :

Biotope : Ilots rocheux escarpés

Intérêt principal : Oiseaux marins (procellariens, macareux,...)

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Yvon GUERMEUR
Station ornithologique
29242 OUESSANT

Garde :

Équipement :

IROISE
Archipel de MOLENE

Département : Finistère
Commune : LE CONQUET (29217)

Propriétaire: 1. Etat : Kervourak, Morgaol
2. Département : Banneg, Balaneg, Ledenez Balaneg, Trielen

Date de création : 1.04.1980

Type d'accord pour la mise en réserve : 1. Autorisation d'occupation temporaire jusqu'au 31.12.1989

2. Convention de gestion tripartite
(Dépt 29/SEPNB/Féd.Départ.chasseurs du Finistère)
Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM "Molène Maritime"

Superficie : 42 ha environ

Biotope : Iles basses. Loc'h sur Balaneg et Trielen

Intérêt principal : Oiseaux marins (procellariens)
Mammifères marins (phoques gris)

Accessibilité au public : - Accès réglementé sur Trielen et Balaneg
- Accès interdit en tout temps (Banneg, Ledenez Balaneg) ou temporairement (Kervourak, Morgaol)

Type d'animation :

Conservateur :

Responsable d'études : F. BIRET (phytosocio), J.P.CUILLANDRE (pétrels), J.C.LINARD (goélands), C.HILY (phoques).

Garde : Jo CALLAC assure la fonction de passeur
29113 MOLENE

Équipement : - Maison de goémonnier restaurée sur Banneg (W.W.F.1979)
- Zodiac MKII + Moteur Yamaha 25cv)
- Annexe Eurovinyl + moteur Yamaha 9,9cv) avec accastillage
- 2 postes VHF

Département : Finistère
 Commune : PLOUDALMEZEAU
 Propriétaire: Ambroise QUENTEL
 Kerloroc
 29262 PLOUDALMEZEAU
 Date de création : 30.05.1983
 Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Autres mesures de protection :

Superficie : 29 a 85 ca
 Biotope : Ilôt rocheux
 Intérêt principal : Oiseaux marins (sternes)
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : -

Conservateur : Prigent LANDOUR
 Coauteur
 29262 PLOUDALMEZEAU

Garde :

Equipement :

Département : Finistère
 Commune : LANDUNVEZ (29262)
 Propriétaire: SEPNS
 Date de création : 3.10.1973
 Type d'accord pour la mise en réserve : achat par le W.W.F.

Autres mesures de protection :

Superficie : 7 ha 45 a 77 ca
 Biotope : Ilot avec pointes rocheuses escarpées
 Intérêt principal : Pelouses. Reposoir pour oiseaux d'eau.
 Vestiges archéologiques
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : -

Conservateur : Prigent LANDOUR
 Coauteur
 29262 PLOUDALMEZEAU

Garde : Aide apportée par la Société inter-communale de chasse

Equipement :

ROCHES DE CAMARET

Département : Finistère
 Commune : CAMARET (29129)
 Propriétaire: Etat (Tas de Pois et Ilots du Toulinguet)
 Date de création : 1960
 Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire
 jusqu'au 31.12.1989
 Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM "Presqu'île de Crozon
 Ilots"
 Superficie :
 Biotope : Ilots rocheux très escarpés
 Intérêt principal : Oiseaux marins
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : Visite par mer en projet (vedettes)

Conservateur : Claude HUMEAU
 12, allée des Mouettes
 29129 CAMARET

Garde : Aide apportée par centre APAS et sémaphore

Équipement :

GOULIEN - CAP SIZUN

Département : Finistère
 Commune : GOULIEN (29113)
 Propriétaire: 1. Etat (Ilots: Milinou bras, Milinou Kermaden, An Avrelleg,
 Danou, Quellou, Kulannou)
 2. Département du Finistère 3. SEPMB
 Date de création : 1959
 Type d'accord pour la mise en réserve : 1. Autorisation d'occupation temporaire
 jusqu'au 31.12.1989
 2. Convention de gestion avec le Département
 jusqu'au 22.01.1993
 Autres mesures de protection :
 - Réserve de chasse du DPM "Cap Sizun Maritime"
 - Site inscrit
 Superficie : 34,6ha pour le domaine terrestre
 Biotope : Falaises et landes littorales - Ilots rocheux
 Intérêt principal : Oiseaux marins
 Accessibilité au public : Oui (15.03 au 31.08)
 Type d'animation : Visites guidées - Randonnées naturalistes

Personnel : Pierre LE FLOC'H (Gardiennage, suivi naturaliste, programme neotons,...)
 Eric THOUMELIN (Aide au gardiennage, animation scolaire, politique
 commerciale,...)
 Adresse : Maison de la réserve/GOULIEN 29113 AUDIERNE
 Tél : 98.70.13.53

Garde :

Équipement : - Maison d'habitation (garde) avec annexe (bureau-gîte, appenti,
 garage)
 - Véhicule de vente : Renault Master
 - R.4 fourgonnette
 - Tente d'exposition
 - Point Accueil Jeunes avec aire de camping
 - Micro-ordinateur
 - Vélo
 - Zodiac - moteur
 etc...

Divers : 12 neotons des landes de Bretagne (hiver 87-88)
 15 neotons d'Euessant (hiver 87-88)

ETANG DE TRENVEL

Département : Finistère
 Commune : TREGAT et TREGUENNEC (29164)
 Propriétaire: Sylvain CATTO
 34, rue de l'Hôtel de Ville
 53240 ANDOUILLE
 Date de création : 22.09.1986
 Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion
 Autres mesures de protection : Classement au titre des sites en cours
 Superficie : 52 ha 06 a 11 ca (d'après cadastre. Réduite par érosion marine)
 Biotope : étang arrière-dunaire avec phragmites
 Intérêt principal : Milieux. Avifaune migratrice et nicheuse
 Evolution du trait de côte
 Accessibilité au public : partielle
 Type d'animation : Randonnées et stages encadrés par SEPNE
 Conservateur : Albert DREZEN
 Kerandraon
 29167 PLONEOUR LANVERN
 Garde : Joëlle et Jacques GARREAU
 Michel COSSEC. Pierre LE FLOC'H
 E. THOUMELIN
 Equipement : Une barque Pioner
 Une moto-faucheuse

ILOTS DES GLENAN ET DES MOUTONS

Département : Finistère
 Commune : FOUESNANT (29170)
 Propriétaire: Etat (Ilots de Brillinec, Guiriden, Castel bras et annexes
 de l'île aux moutons : Penn ar Guern et Enez ar Razed)
 Date de création : 1960
 Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire
 jusqu'au 31.12.1989
 Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM "Glenan Maritime"
 Superficie :
 Biotope : Ilots rocheux ou d'accumulation
 Intérêt principal : Oiseaux marins
 Accessibilité au public : Non
 Type d'animation : -
 Conservateur : Michel COSSEC
 60, rue de la Marine
 29115 LE GUILVINEC
 Garde :
 Equipement :

Ilots de la RIVIERE D' ETEL

Iniz er Mour - Logodenn

ROHELLAN

Département : Morbihan

Commune : Sainte Helene (Iniz er Mour) - PLOUHINEC (Logodenn)

Propriétaire: 1. Iniz er Mour / Etat
2. Logodenn/Aucun ("bien vacant et sans maître")

Date de création : Iniz er Mour (14.04.1980), Logodenn (21.04.1983)

Type d'accord pour la mise en réserve : Arrêtés préfectoraux de protection de biotope
1. 14.04.1980
2. 21.04.1983

Autres mesures de protection :

Superficie : Iniz er Mour : 500 m2
Logodenn : 200 m2

Biotope : Ilots plats

Intérêt principal : Nidification de sternes

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Armand GUILLAS
Mané er Hoët
Merlevenez - 56700 HENNEBONT

Garde : aide apportée par
Mme CANDALH/ Mané Helloc
Ste HELENE 56700 HENNEBONT

Équipement :

Département : Morbihan

Commune : ERDEVEN (56410)

Propriétaire: Société Morbihannaise de Protection de la Nature (SMNM)
37 bis, rue Jean Gougaud
56000 VANNES - Tél : 97.63.46.72

Date de création : 12.11.1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM
"Ile de Rohellan Maritime"

Superficie : 1,5 ha environ

Biotope : Ilot rocheux

Intérêt principal : Oiseaux marins

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Etienne DELAHOUSSE
route de Glévenay
56720 PLOUHARNEL

Garde :

Équipement :



Département : Finistère
 Commune : POUESNANT (29170)
 Propriétaire: Département du Finistère
 Date de création : 18.04.1974
 Type d'accord pour la mise en réserve : Réserve naturelle
 Autres mesures de protection : Site classé
 Superficie : 1 ha 52 a 55 ca
 Biotope : Dune
 Intérêt principal : Plante endémique (le Narcisse des Glénan)
 Accessibilité au public : Non dans l'immédiat
 Type d'animation :
 Conservateur : Cellule "réserve"
 Suivi scientifique : Frédéric BIORET
 - Conservatoire Botanique de Brest
 Garde : Employée municipale résidant à St Nicolas
 Equipement : Clôture. Abri à moutons
 Panneaux d'information
 Divers : Moutons d'Ouessant (6)



Département : MORBIHAN
 Commune : GROIX (56590)
 Propriétaire: Commune de Groix
 Date de création : 23.12.1982
 Type d'accord pour la mise en réserve : Réserve naturelle
 Autres mesures de protection : - Le secteur de Pen Men est aussi un site classé
 - Réserve de chasse du D.P.M. dans le secteur de la pointe des Saisies
 Superficie : 42 Ha 81 a 87 ca
 Biotope : Falaises maritimes avec pelouses et landes littorales
 Intérêt principal : Minéralogie-géologie/Oiseaux marins/Flore
 Accessibilité au public : oui
 Type d'animation : Randonnées naturalistes guidées
 Conservateur : Max JONIN
 SEPMB BP 32 29276 BREST CEDEX
 Tél : 98.49.07.18
 Garde : pour le seul secteur Joseph GALLO
 Pointe des Chats/Locmaria Le Gouil
 Locmaria - 56590 GROIX
 Equipement : Bicyclette
 Remorque dépliant "Combicamp"
 Longue vue Kowa et pied Gitzo
 Montage diapositives
 Signalisation-balisage
 Panneaux pédagogiques amovibles
 Divers : - Comité consultatif auprès du Sous-Préfet de Lorient/Rapport d'activité annuel
 - Renseignements SEPMB BREST
 SEPMB LORIENT Maison du Moustoir, rue Professeur Mazé
 EODMUSEE GROIX

MEABAN

ER LANNIC

Département : Morbihan

Commune : ARZON (56640)

Propriétaire: Monsieur de GOUVELLO
Chateau de Kerlevenan
56370 SARZEAU

Date de création : 1958

Type d'accord pour la mise en réserve : location

Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM "Méaban-Maritime"

Superficie : 1 ha 76 a 14 ca

Biotope : Ilot herbu

Intérêt principal : Oiseaux marins. Reposoir-dortoir (anatidés, limicoles, grands cormorans)

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Yves BAYER
Route du Golfe
56370 SARZEAU

Garde :

Équipement :

Département : Morbihan

Commune : ARZON (56640)

Propriétaire: Colonel d'ABOVILLE
17, passage Jean Nicot
75007 PARIS

Date de création : 10.12.1974

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Autres mesures de protection : - Arrêté préfectoral (12.1.1982) interdisant l'accès (concerne la totalité des fles et flots en réserve du département du Morbihan - site inscrit

Superficie :

Biotope : Ilot bas

Intérêt principal : Oiseaux marins . Vestiges mégalithiques

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Y. BAYER
Route du Golfe
56370 SARZEAU

Garde : Jean JAMIN
Le Logéo
56310 SARZEAU

Équipement :

ILOTS de la Baie de SARZEAU
La Dervenne, Le Coté, Enez, Penn ar Bleiz, Ile aux Dizeaux
Ile aux Oeufs

Département : Morbihan
Commune :
Propriétaire: Etat (Domaine public maritime)

Date de création : 12 Octobre 1979
Type d'accord pour la mise en réserve : Location jusqu'au 31.12.1987
(en cours de renouvellement)

Autres mesures de protection : Ilots situés en limite ou à l'intérieur
de la réserve de chasse du DPM "Golfe
du Morbihan"

Superficie :

Biotope : Ilots bas herbux
Intérêt principal : Repatoires pour arctides et limicoles

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Roger MAHEO
Station de Bailleron
56000 SENE

Garde : Recherche en cours

Equipement :

Marais de FALGUEREC

Département : Morbihan
Commune : SENE (56000)
Propriétaire: SEPNS

Date de création : 27.4.1979
Type d'accord pour la mise en réserve :

Autres mesures de protection : Réserve de chasse approuvée (30.09.1980)

Superficie : 14 ha 26 a 99 ca

Biotope : Ancienne saline et prairies
Intérêt principal : Milieux. Avifaune nicheuse (limicoles,...)

Accessibilité au public : Oui

Type d'animation : Animation scolaire du 1.04 au 30.6
(ouverture au public le mercredi après midi durant
cette période)
Animation estivale du 1.07 au 31.07

Conservateur : André FOLLOT
Route de Mériadeo
Plescop - 56000 VANNES

Garde : Idem
Personnel : Objecteur en cours de recrutement

Equipement :
- Mirador-Observatoire
- Aire de stationnement avec panneau d'information couvert
- Tente hexagonale (point d'accueil estival)
- 4 longues vues et 1 binoculaire marine
- Une débroussailluse

Divers : Moutons mis à disposition par le conservateur

TOURBIERE DE KERFONTAINE

KOH KASTELL / BELLE-ILE

Département : Morbihan

Commune : SERENT (56460)

Propriétaire: Commune et Groupement forestier de Sérent

Date de création : 21.12.1982

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Autres mesures de protection :

Superficie : 11 ha 63 a 70 ca

Biotope : Tourbière

Intérêt principal : Biotope

Accessibilité au public : Oui

Type d'animation : Accueil de groupes sur demande

Conservateur : Bernard LANCELOT
Troneur
56460 SERENT

Garde :

Équipement : Aire de stationnement
Sentier botanique balisé
Panneau d'information couvert

Département : Morbihan

Commune : SAUZON (56360)

Propriétaire: Commune

Date de création : 9.12.1982

Type d'accord pour la mise en réserve : Bail (échéance 1992)

Autres mesures de protection : - Réserve de chasse du DPM "Belle-Ile"
- Site classé

Superficie : 17 ha 44 a

Biotope : Falaises littorales

Intérêt principal : Oiseaux marins. Vestiges archéologiques

Accessibilité au public : Oui (du 1.07 au 31.08)

Type d'animation : Animations sur demande au printemps
Animation estivale

Conservateur : Philippe RESCH
Ecole de Locmaria
56360 LE PALAIS

Garde : Jo GALLEN
Loqueltas
56360 SAUZON

Équipement : Tente d'accueil
2 longues-vues (pieds)
Matériel de camping (table, nalle, feux,...)

Archipel d'HOUAT

Valueg - Men du - Glazig - Karez - Seniz - Le Grand Coin
Beg Durig - Er Yoh

ILE A BACCHUS

Département : Morbihan

Commune : HOUAT (56170)

Propriétaire: Etat

Date de création : 12.10.1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire
(en cours de renouvellement)

Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM "Chaussée des Béniguet"

Superficie :

Biotope : Ilot rocheux

Intérêt principal : Oiseaux marins (puffins, eiders,...)

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Yves BAYER
Route du Golfe
56370 SARZEAU

Garde :

Équipement :

Département : Morbihan

Commune : PENESTIN (56760)

Propriétaire: Mme THOUERY
28, rue Jean Moulin
18500 FOECY

Date de création : 4.02.1976

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Autres mesures de protection :

Superficie :

Biotope : Ilot herbu

Intérêt principal : Oiseaux marins, Végétation

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Rémy CAUTION
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE

Garde :

Équipement :

BOIS DU HAUT VILLENEUVE

Station botanique de la
forêt d' ESCOUBLAC

Département : Loire-Atlantique

Commune : QUERANDE (44350)

Propriétaire: Jean LAVAZAIS
31, Chemin des Dames
44600 SAINT NAZAIRE

Date de création : 31.07.1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Autres mesures de protection :

Superficie : 6 ha

Biotope : Bois de feuillus et de conifères

Intérêt principal : Héronnière

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE

Garde :

Équipement :

Département : Loire-Atlantique

Commune : LA BAULE (44500)

Propriétaire: Commune

Date de création : 8.12.1983

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Autres mesures de protection :

Superficie : 80 m2

Biotope : Clairière dans forêt de pins sur sol sablonneux

Intérêt principal : Orchidées (Aceras anthropophorum)

Accessibilité au public : Non

Type d'animation :

Conservateur : Frédéric BIORET
2, rue des Bouleaux
44600 SAINT NAZAIRE

Garde :

Équipement : clôture

PIERRE PERCEE

Département : Loire-Atlantique

Commune : PORNICHE (44380)

Propriétaire: Etat

Date de création : 1.01.1977

Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire
jusqu'au 31.12.1990

Autres mesures de protection : Réserve de chasse du DPM "Iles de la baie de
La Baule"

Superficie : 25 a

Biotope : Ilot rocheux

Intérêt principal : Oiseaux de mer (sternes - eiders)

Accessibilité au public : Non

Type d'animation : -

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE

Garde :

Équipement : , Zodiac MK II + Moteur Johnson 25 CV
- Renorque

SITE
PROTEGE : MARAIS DU PUSMEN

Département : Morbihan
Commune : SAINT ARMEL (56450)
Propriétaire : SEPNB

Date d'intervention : 20.06.1979

Type d'intervention : Acquisition pour ancrage dans le marais en vue de sa préservation

Autres mesures de protection :

Superficie : 80 a 96 ca
Biotope : Ancienne saline

Intérêt principal : Biotope

Accessibilité au public : Non

Type d'animation :

Conservateur : Section SEPNB VANNES
B.P. 209
56006 VANNES CEDEX

Garde :

Equipement :

SITE
PROTEGE : SALINE DU GRAND QUIFISTRE

Département : Loire-Atlantique
Commune : SAINT MOLF (44350)
Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date d'intervention : 15.10.1979

Type d'intervention : Acquisition (Contribution à la relance de la saliculture)

Autres mesures de protection :

Superficie : 5 ha 69 a 89 ca (39 oeillets)
Biotope : Saline

Intérêt principal : Production artisanale du sel après réhabilitation du site

Accessibilité au public : Non

Type d'animation :

Conservateur : Rémy GAUTHON : Paludier exploitant :
3, rue Paul Minot Régis LEVIEIL
44500 LA BAULE Barzin/Assérac
44410 MERSIGNAC

Garde :

Equipement :

SITE
PROTEGE : LE GUERN

Département : Finistère
Commune : TELGRUC (29127)
Propriétaire :
 . SEPNS / 1 ha 30 a 07 ca
 . Jean DUFIEF
Date d'intervention : 4, rue A. Perret - 75013 PARIS
 1975
Type d'intervention :
 . Convention de gestion avec propriétaire
 . Acquisition pour ancrage dans le site
Autres mesures de protection :

Superficie : Environ 18 ha
Biotope : Falaises et landes littorales
Intérêt principal : Végétation (lichens,...) et oiseaux marins

Accessibilité au public : oui

Type d'animation :

Conservateur :

Garde :

Équipement :

SITE
PROTEGE : REUN DU

Département : Finistère
Commune : LOQUEFFRET (29126)
Propriétaire : SEPNS

Date d'intervention : 1.07.1984

Type d'intervention : Legs

Autres mesures de protection :

Superficie : 22 a
Biotope : Vallon boisé encaissé. Ancien Moulin
Intérêt principal : Site

Accessibilité au public : oui

Type d'animation : Base pour activités pédagogiques

Conservateur :

Garde :

Équipement :

SITE SALINES DE MIREBELLE ET DE LÉNIVIQUEL

PROTEGE :

Département : Loire-Atlantique

Commune : GUERANDE (44350)

Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date d'intervention : 15 et 20.10.1979

Type d'intervention : Acquisition pour ancrage dans le marais

Autres mesures de protection :

Superficie : Mirebelle : 15 oeillets + 5 a 64 ca de cobier + 51 a de vasière
Lénivique : 16 oeillets + 3 a 20 ca de cobier + 49 a 90 "

Biotope : Marais-salants abandonnés.

Intérêt principal : Biotope. Reposeoirs pour oiseaux d'eau

Accessibilité au public : Non

Type d'animation :

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE

Garde :

Equipe ment :

SITE SALINE DU GRAND BAL

PROTEGE :

Département : Loire-Atlantique

Commune : GUERANDE (44350)

Propriétaire : M. Yvon CHELLET - rue des Parcs - 44290 LE CROISIC
M. Michel de CAMIRAN - Moisdon-sur-Sèvre - 44690 LA LAIE F.
Me. Marie HORVENO - 58, rue du Traict - 44490 LE CROISIC
Me. DUBOIS BIGARE - 5 Place Mgr. Rameau - 49100 ANGERS

Date d'intervention : Avril 1980

Type d'intervention : Convention de gestion

Autres mesures de protection :

Superficie : environ 23 ha

Biotope : Marais-salants abandonnés

Intérêt principal : Le biotope et l'avifaune (reproduction de sternes et de limicoles).

Accessibilité au public : Non

Type d'animation :

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE

Garde : Rémy GAUTRON

Equipe ment :

SITE DOMAINE DE BOIS JOUBERT
PROTEGE : Maison de la Nature

Département : Loire-Atlantique
Commune : DONGES (44480)

Propriétaire : SEPNB

Date d'intervention : 31.10.1984

Type d'intervention : Legs

Autres mesures de protection : Réserve de chasse approuvée

Superficie : 27 ha 49 a 18 ca

Biotope : Prairies inondables, haies

Intérêt principal : Biotope, Paysage

Accessibilité au public : Oui

Type d'animation : Stages, camps d'été, etc...

Conservateur : Directeur : Yann GOURRAUD
Maison de la Nature
B.P.N°4 / Cidex 1075
44480 DONGES
Tél: 40.91.01.10
Garde :
Chargé des travaux : Régis FRESNEAU
(même adresse)

Équipement : Locaux d'accueil pour classes de nature, stages, randonneurs.

Divers : Troupeau de vaches nantaises

Présentation des nouvelles réserves

LA RESERVE BIOLOGIQUE DU GRAND ROCHER

Déjà repérée il y a une vingtaine d'années par Edouard LEBEURIER, la colonie de grands rhinolophes installée dans le souterrain du Grand Rocher de Plestin-les-Grèves (22) était suivie depuis 1985. Mais tout était à redouter pour elle en raison des multiples explorations enfantines et touristiques dont ce tunnel, créé au cours de la dernière guerre, était l'objet.

Heureusement, le Département des Côtes-du-Nord se portait acquéreur du site en 1986 au titre des périmètres sensibles et, donnant suite à l'intervention d'adhérents de la SEPNE, il signait une convention avec l'association. Une équipe s'est constituée pour assurer un suivi de l'ensemble et un plan détaillé du tunnel (70 mètres de long sur 5 mètres de large et 2 mètres de haut). Une grille avec cadenas a été posée et la localisation des différentes espèces de chiroptères présents est régulièrement relevée.

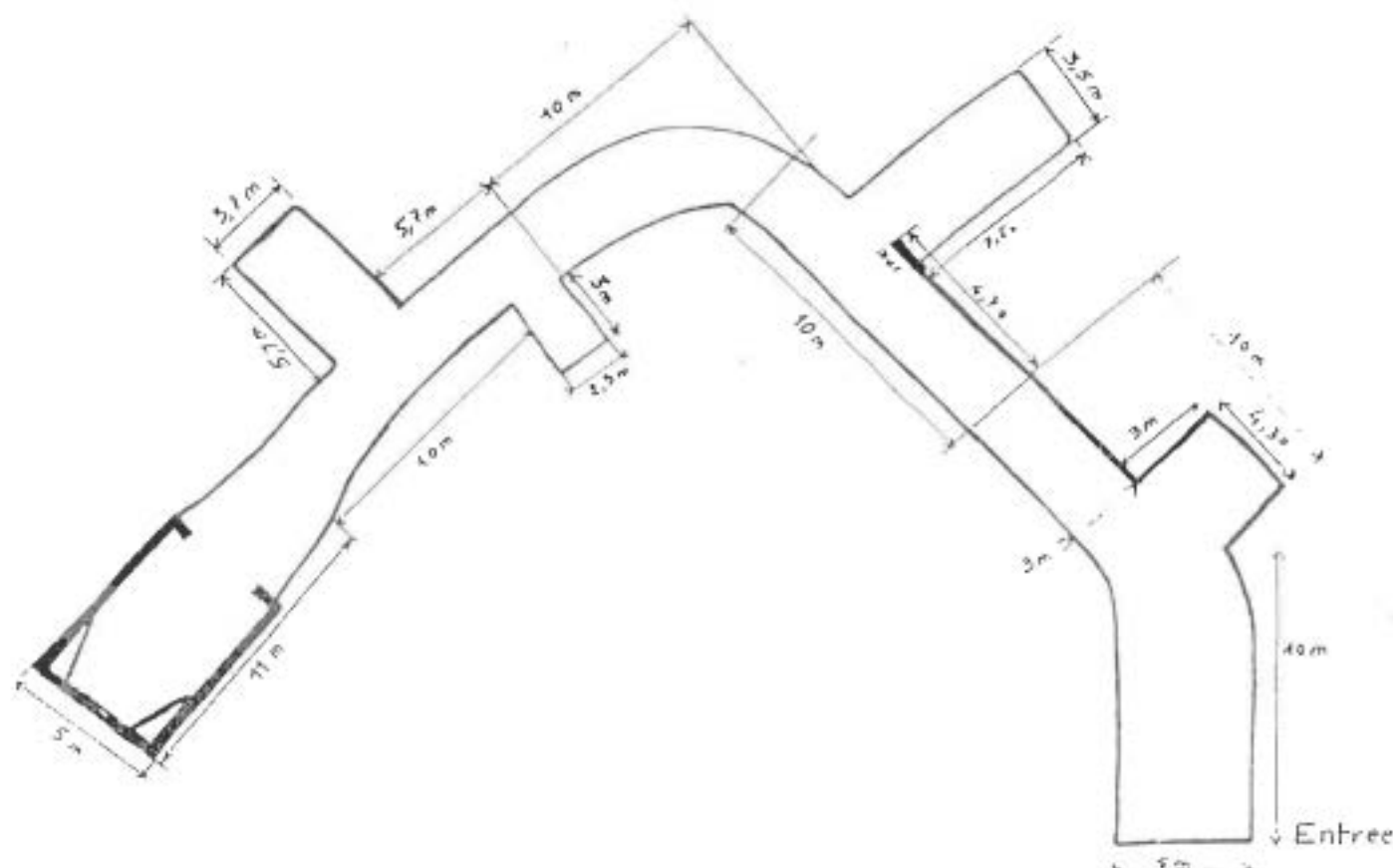
Il semble que la léthargie hivernale soit brève et que des sorties soient effectuées dès que le temps est doux, même en janvier. On a compté jusqu'à 63 grands rhinolophes (hiver 1985) mais les effectifs semblent très irréguliers; la suppression des dérangements devrait permettre d'établir des graphiques significatifs. Notons qu'un Petit Rhinolophe a été trouvé en avril 1986 et que le tunnel abrite une intéressante araignée cavernicole *Meta Menardi*.

Un panneau d'information pour le public a été placé à l'entrée et le site pourra servir, dans un premier temps, à sensibiliser les élus et les administratifs à la protection des chiroptères.

F. de BEAULIEU, J. GUERIN, G. MAOIT.

Plan de la Réserve

échelle : 1 m = 5 mm



Centre culturel

Une soirée chauves-souris

OF 5.2.78

A l'initiative du centre culturel, une soirée s'est déroulée à la salle minéralogie-archéologie du Pénier, ayant comme thème l'étude et le comportement des chauves-souris.

M. de Beaulieu et Mme Maoul, de l'association SEPNB de Saint-Brieuc, ont fait part de leurs connaissances en l'étude des chauves-souris et ils ont étudié récemment une famille nichée dans une grotte du Grand-Rocher, à Saint-Efflam, de l'espèce des rhinolophes qui, pendant la période hivernale, est domiciliée dans les grottes et change de gîte en été. Il est urgent de protéger ces animaux en voie de disparition. Insectivores mammifères, ils souffrent de la venue des insecticides qui les privent de leur nourriture fondamentale.

La réunion a eu pour but de sensibiliser les Pénierais sur l'importance de cette colonie existante au Grand-Rocher. Le centre culturel lance un appel aux personnes possédant des informa-



tions concernant l'existence de colonies de chauves-souris à Pénier, dans le canton et au-delà. Ces renseignements seront communiqués à la SEPNB qui s'occupe du recensement et avoue

qu'il existe en effet un grand nombre d'espèces de chauves-souris en Bretagne et qu'il est nécessaire de les répertorier, ainsi qu'en France, en vue de protéger ce mammifère intéressant.

Les réserves naturelles
Extraits des rapports d'activité spécifiques 1987

RESERVE NATURELLE FRANCOIS LE BAIL

1. Gestion administrative

. Outre les deux réunions annuelles du Comité consultatif, une rencontre sur le terrain des scientifiques du Comité a eu pour objet l'examen du tracé de la servitude de passage dans la réserve.

. Le Sous-Préfet de Lorient a visité la réserve le 15 juillet.

2. Gardiennage :

. La Marine nationale a renouvelé son accord pour la collaboration du sémaphoriste.

. Le 3 mai, jour de départ de la Course du Rhum, une surveillance spéciale du site a été assurée par une équipe bénévole de la SEPMB. Le concours de la Gendarmerie nationale a été efficace.

3. Animation

. L'acquisition d'une remorque pliante a permis la mise en place d'un point accueil à Pen Men du 15 juin au 31 août.

Tenu par un T.U.C., six jours par semaine, le stand n'a été qu'assez peu fréquenté. L'expérience sera reconsidérée en 1988.

. Deux séries de panneaux pédagogiques (flore littorale et histoire géologique de l'île) ont été installés sur des ruines militaires nettoyées. Ils participent à l'animation du sentier de découverte créé pour répondre positivement à la mise en oeuvre de la servitude de passage.

. Le programme d'animation estivale a touché 1079 personnes, résultat en baisse de près de 10% par rapport à 1986.

4. Editions

. Un numéro spécial de la revue Penn ar Bed consacré à l'île de Groix a été édité et mis en vente au point-accueil de la réserve et à la Maison de la Presse de l'île.

. Le dépliant "noir et blanc" a été retiré par le Crédit Mutuel de Bretagne.

5. Gestion scientifique :

Se rapporter aux chapitres généraux (bilan ornithologique, liste des études et inventaires).

6. Divers

Bien que cela ne découle pas directement de la réserve naturelle, il faut signaler la création d'une réserve de chasse sur le Domaine Public Maritime dans le secteur de la Pointe des Saissies et de part et d'autre de la plage de Locmaria.

Cette proposition avait été présentée par le représentant de la SEPND au sein du Comité de gestion de la chasse et de la faune sauvage du Morbihan.

La réserve naturelle François Le Bail

Max Jonin

Pourquoi des réserves naturelles ?

Dans la plupart des pays, les milieux naturels se raréfient. La pression démographique, l'urbanisation, l'industrialisation, la mécanisation de l'agriculture, l'expansion contrôlée des profits chimiques, mais aussi le tourisme et le développement des loisirs, et bien d'autres facteurs encore, font à l'origine d'un appauvrissement grave, souvent irréversible. Or, il est naturel, il suffit pour s'en convaincre de constater avec quelle rapidité les biotopes les plus remarquables disparaissent, tandis que les sites des routes épiques et

végétales disparaissent ou menacent de l'être. Le prix de conscience, encore récente, de ces évolutions a mis en évidence la nécessité de prendre des mesures de protection spécifiques pour la conservation des espèces, des milieux et des équilibres naturels.

Les réserves naturelles sont alors des territoires où des mesures de protection spécifiques sont appliquées lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles, et en général du milieu naturel baigné ou menacé, présente une importance particulière ou encore lorsqu'il convient de soustraire ces éléments à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader. Toutefois, les réserves naturelles ne sont pas nécessairement des espaces réservés interdits au public. Chi-

(1) Les gens aiment à voir François Le Bail par le biais de l'écologie.



RESERVE NATURELLE DE SAINT NICOLAS DES GLENAN

1. Gestion administrative

- . Le Comité de gestion s'est réuni à deux reprises à Quimper
- . Le 27 avril, une visite du site a eu pour objet de présenter aux différents partenaires les travaux réalisés.

2. Gestion scientifique

- . Le principe de la reconduction de l'expérience d'entretien de la réserve par des moutons d'Ouessant a été adopté.

Un troupeau plus étoffé (10 bêtes) a été replacé dès début septembre.

- . Le recensement des bulbes fleuris de narcisses (8500 environ) fait apparaître une augmentation de 6% par rapport à 1986 et de 31% par rapport à 1985.

- . En dehors des chantiers de débroussaillage, diverses espèces de plantes nitrophiles (chardons, molènes,...) ont été coupées afin d'enrayer la colonisation de la réserve.

- . Le décompte des narcisses sur les autres îlots de l'archipel s'est poursuivi. Il laisse apparaître un risque tangible de disparition sur l'un des trois autres îlots abritant encore l'espèce.

- . L'inventaire des végétaux vasculaires de l'ensemble de l'île fait état de 88 espèces. Parmi celles-ci, outre le Narcisse des Glénan, figurent quatre autres espèces protégées.

- . Le Narcisse des Glénan, son suivi scientifique et sa gestion ont fait l'objet de deux communications aux colloques de Strasbourg et de Brest.

Bilan ornithologique par réserve

ILLE ET VILAINE

ILE DES LANDES

Recensements coordonnés par F. PUSTOC'H (17.05.87)

Grand Cormoran	:	137 couples
Cormoran huppé	:	253 couples
Huitrier-pie	:	3 couples
Goéland marin	:	40 couples
Goéland brun	:	40 couples
Goéland argenté	:	650 couples

La recolonisation de la réserve par les grands cormorans se poursuit allègrement. A ce rythme, le niveau maximum de population atteint avant l'exode de 1984 (193 couples) sera probablement retrouvé dès l'an prochain. Il en va encore plus de même pour les cormorans huppés (275 couples en 1983). Au delà des circonstances locales, cette tendance illustre la vitalité actuelle de ces deux espèces en Bretagne.

Les recensements approfondis de cette année ont permis de situer plus exactement l'effectif du Goéland argenté. Celui-ci est du même ordre que celui enregistré en 1982. Cette remontée après le creux des années 84-86 aux alentours des 250-300 couples doit en partie s'expliquer par les soins particuliers pris lors de ce dernier décompte (recensement décennal national des oiseaux marins nicheurs).

Pour le reste, peu de changements pour ce site qui attire à l'occasion des fous de bassans : 1 individu posé début juillet (observation des animateurs SEPNE de la pointe du Grouin).

GRAND CHEVRET

Recensements coordonnés par P. LE MAO (24.05.87)

Grand Cormoran	:	69 couples
Cormoran huppé	:	200 couples (estimation)
Huitrier-pie	:	1 couple
Goéland marin	:	3 couples
Goéland brun	:	5 couples
Goéland argenté	:	750 couples (estimation)
Pipit maritime	:	2 couples

Recherche négative pour deux espèces :

- le Tadorne de Belon (disparition de la végétation buissonnante)
- le Pétrel tempête (permanence de la présence de rats)

Voilà quelques années que le Grand Chevret n'avait pas fait l'objet d'un contrôle ornithologique aussi poussé !

Il en ressort des chiffres records pour les deux cormorans. Côté laridés, les goélands argentés paraissent avoir sensiblement reculé depuis les années 82-83 lors desquelles près de 1000 couples avaient été dénombrés. L'installation de la colonie de grands cormorans doit se traduire par une accapARATION notable de l'espace et entraîner des répercussions chez les goélands.

L'augmentation des goélands marins est très modeste et le recul des huîtres-manifeste. Par ailleurs, l'îlot accueille en hiver une petite troupe de bécasseaux violets et sert de reposoir pour les limicoles qui fréquentent à marée basse le havre de Rothéneuf.

COTES-DU-NORD

LA COLUMBIERE

Recensements coordonnés par Florence GULLY.

Huitrier-pie	:	2 couples
Goéland argenté	:	2 couples (après éradication)
Sterne caugek	:	1 ponte abandonnée
Sterne de Dougall	:	1- 2 couples
Sterne pierregarin	:	47-62 couples
Pipit maritime	:	2 couples

Erratum : Annuaire 1986. Les effectifs de sternes caugeks et de sterne de Dougall étaient respectivement de 218 couples et de 4 couple en 1986

L'orage du 30.06.1986 avait provoqué la destruction quasi-totale des pontes et poussins des 325 couples de sternes alors présents. Faut-il y voir une explication partielle au non-cantonement des caugeks en 1987 ? En tout cas, l'extrême mobilité et la "susceptibilité" de l'espèce se sont manifestées une fois encore.

Présentes en nombre croissant du 31 mars à la fin avril, elles désertent le site et la baie de St Jacut entre le 1er et le 10 mai. A la mi-mai, 1200 couples sont en cours de reproduction sur deux flots du Nord-Finistère, soit la quasi-totalité de l'effectif breton depuis 1979. Les oiseaux de La Colombière se sont plus que probablement repliés sur ce secteur côtier.

Le côté négatif de cette saison est renforcé par la faible production en jeunes des sternes pierregarins qui ont eu à souffrir courant juin de la prédation des goélands, à une période où toute éradication est impossible (oiseaux immatures non cantonnés ou reproducteurs provenant d'îlots voisins de l'archipel des Hébihens).

Enfin d'intéressantes observations sur les huitriers-pies ont été réalisées (production, élevage, nourrissage).

LA CHAIRE DES DRUIDES / BOIS DE KEROHOU

Observations : G. JONCOUR, J. PETIT, A. THOMAS.

Corbeau freux : 4 couples minimum

La question qui se pose en cette fin d'année 1987 est celle du devenir de l'unique corbeautière du département des Côtes-du-Nord après le passage de l'ouragan du 15 octobre.

La futaie de hêtres est en effet détruite à 60%, les arbres utilisés par les freux étant au nombre des chablis.

RESERVE DE CLESSEVEN

Observations : D. et G. CARCREFF, A. PENDU, P. VOUADEC.

Sur ce site où l'accent a été porté sur d'autres thèmes cette année, quelques observations ornithologiques intéressantes ont été réalisées.

Bécassines des marais, pipits des arbres et locustelles tachetées ont été notés comme nicheurs.

Un milan noir a été repéré le 6 juin et des busards des roseaux ont fréquenté la réserve d'avril à Septembre.

ILOTS DU CAP FREHEL

Les recensements publiés ici ont été réalisés par Y. BOURGAULT et communiqués par la Centrale Ornithologique Bretonne. Ils portent sur la totalité du Cap dont, faut-il le rappeler, seuls les flots sont en réserve.

Pétrel fulmar	:	15 couples (15 pontes 15 envois)
Cormoran huppé	:	380 - 400 couples
Goéland marin	:	12 couples minimum
Goéland brun	:	1 couple minimum
Goéland argenté	:	500 - 600 couples minimum
Mouette tridactyle	:	253 couples (nids construits)
Petit Pingouin	:	17 couples
Guillemot de Troïl	:	220 - 240 couples (12 sur la Petite Fauconnière et 3 à 6 sur l'Amas du Cap)

Parmi ces chiffres, l'un retient immédiatement l'attention, à savoir celui du Guillemot de Troïl. La croissance de cette colonie se poursuit à un rythme remarquable (179-191 couples en 1984 -L.LAMBERT- soit un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 1,07). Il faut remonter au milieu des années soixante pour retrouver un tel effectif aux Sept-Iles et bien au-delà sur le Cap Sizun et aux roches de Camaret !

L'effectif de petits pingouins est quant à lui stable, voire en léger recul si l'on se base sur les derniers décomptes transmis à la SEPNE (17 en 1983 et 22 en 1984).

Autre donnée significative, le déclin de la population de mouettes tridactyles.

FINISTERE

ILOTS DE LA BAIE DE MORLAIX

Recensements coordonnés par E. de KERGARIOU et M. QUERNE

Grand Cormoran	:	16 couples
Cormoran huppé	:	151 couples
Tadorné de Belon	:	2-3 couples
Canard Colvert	:	10 couples (estimation)
Huitrier-pie	:	23 couples minimum
Goéland marin	:	102 couples
Goéland brun	:	65 couples
Goéland argenté	:	1385 couples (avant éradication)
Sterne caugek	:	760 couples (estimation)
Sterne de Dougall	:	50 couples (")
Sterne pierregarin	:	190 couples (")
Macareux moine	:	12-14 couples
Pipit maritime	:	15-20 couples (estimation)

Autres observations remarquables : Doit être essentiellement retenue la présence constante d'au moins un faucon pèlerin d'octobre 1986 au 5 mai 1987.

La prédation, axée sur les oiseaux d'eau de la baie en cours d'hivernage, s'est tournée vers les sternes en avril-mai.

Situation satisfaisante en baie de Morlaix.

Grands cormorans et cormorans huppés voient leurs effectifs progresser, ces derniers mettant rapidement à profit les "nichoirs" élaborés.

Chez les goélands à retenir la colonisation de l'île aux Dames par les bruns qui bénéficient des espaces vacants provoqués par l'éradication des argentés. La relation goélands bruns-sternes sur les lieux de reproduction devra être étudiée.

"Mille couples de Sternes sur l'île aux Dames" aurait pu constituer un slogan médiatique à l'amorce du programme de contrôle démographique des goélands en 1979 !

C'est en tout cas, sept ans plus tard, une réalité qui mérite d'être savourée à sa juste valeur même en sachant que cette colonie de sternes, comme les autres, connaîtra probablement à l'avenir des phases d'instabilité difficiles à appréhender.

Du point de vue gestion pratique de la colonie, il faut signaler que la constitution en haut de grève d'une petite levée de galets a permis de doubler l'effectif de pierregarins et que les nichoirs-abris préparés pour les Dougalls ont tous été occupés !

Ce dernier élément a particulièrement retenu l'attention de Mark Avery, chargé d'étude de la R.S.P.B, lors de sa visite en août. Le rapport consacré à la situation de la Sterne de Dougall en Europe pour le compte de la C.E.E. devrait en faire mention.

LES LANDES DU CRAGOU

Recensements-observations coordonnés par F. de BEAULIEU et J.N. BALLOT.

Busard cendré : 1 couple

Autres espèces nicheuses : Pipit des arbres, Pipit farlouse, Locustelle tachetée, Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Fauvette pitchou, Pouillot fitis, Pouillot véloce, Traquet tarier, Traquet pâtre, etc...

Deux couples de buses variables, un d'éperviers et un de faucons crécerelles se sont reproduit à proximité immédiate de la réserve.

Mauvaise année pour les busards des Cragou. Pour l'ensemble du secteur 1 à 3 couples de busards cendrés et 1 à 2 couples de busards Saint Martin ont été observés. Pas un seul n'a pu se reproduire ! L'explication de cette saison "blanche" est probablement à rechercher dans le contexte météorologique très défavorable du printemps 1987 (très forte pluviosité de la période du 24 mai au 7 juin). Les résultats du recensement mené sur l'ensemble de l'Arrée confirment ce phénomène. Ainsi sur les 27 à 32 couples, repérés (deux espèces confondues), seuls 11 paraissent avoir élevé des jeunes !

TREVORC'H

Recensements coordonnés par M. JONIN

Canard Colvert	:	3 couples
Huitrier-pie	:	10 couples
Goéland marin	:	2-4 couples
Goéland brun	:	8-10 couples
Goéland argenté	:	50 couples environ
Sterne pierregarin	:	15 couples

L'effort d'éradication des goélands argentés a été particulièrement important cette année (7 sorties). Il est difficile, compte-tenu du nombre de ces interventions et des captures opérées, de déterminer avec précision l'effectif de cette espèce. Un léger recul semblerait toutefois se manifester. A l'image de ce qui se passe sur des sites gérés de façon analogue, les goélands bruns paraissent en tout cas bénéficier de la situation. En effet, limité à 1-3 couples de 1980 à 1986, l'effectif a atteint la dizaine.

La production quasi-nulle des goélands argentés survivants explique sans doute en partie l'installation tardive mais réussie d'une quinzaine de couples de Sternes pierregarins sur Trevorc'h vihan.

La disparition confirmée du Gravelot à collier interrompu de l'avifaune nicheuse de la réserve mérite d'être signalée. Est-ce en rapport avec une fréquentation accrue de la plage sud ?

ENEZ CHOS

Recensement : P. LAMOUR

Sterne pierregarin : 3 couples

L'île Cros n'a nullement servi cette année au "pool instable" de Sternes qui continue cependant à fréquenter le secteur des Abers !

Délaissant également Trevorc'h, il s'est établi en 1987 plus à l'est, sur l'île de la Croix (Enez groas). Près de 600 couples s'étaient installés le 9 juin (492-500 caugeks, 100 pierregarins-dougall).

ILE D' YOCK

Recensement : P. LAMOUR

Goélands argentés : 6 couples

Peu de commentaires à faire. Des renards sont toujours présents sur l'île, exerçant leur prédation sur les oiseaux ainsi que sur les lapins.

ILOTS D'OUessant

Recensements : D. FLOTTE, Y. GUERMEUR (Station ornithologique d'Ouessant)

Tous les îlots en réserves visités. Pétrels et puffins non recherchés sauf sur Youc'h Korz.

Pétrel fulmar	:	nicheur sur Roc'h Mell
Cormoran huppé	:	57 couples
Huitrier-pie	:	7-8 couples
Goéland marin	:	72-73 couples
Goéland brun	:	36 couples
Goéland argenté	:	182 couples
Macareux moine	:	5 couples sur Ar Youc'h

Cormorans huppés et goélands marins poursuivent leur progression. Macareux, huitriers-pies et goélands argentés (à un niveau très bas) restent stables. Les goélands bruns voient leur effectif s'éroder notamment sur Youc'h Korz.

Sur ce site, une visite à la mi-septembre (un peu trop tardive?) n'a pas permis de retrouver des indices de présence de Pétrel tempête et de Puffin des anglais.

Les nouveautés de l'année sont venues du Guillemot de Troil et du Grand Cormoran observés en période de reproduction au Youc'h.

ARCHIPEL DE MOLENE

Recensements coordonnés par J.P. CUILLANDRE et J.C. LINARD

Pétrel tempête	:	3 sites minimum sur Kervourok
Puffin des anglais	:	10-15 couples sur Banneg
Cormoran huppé	:	9-10 couples sur Banneg
Tadorne de Belon	:	présent sur Balaneg
Canard Colvert	:	présent sur Balaneg
Huitrier-pie	:	8 couples minimum sur Balaneg s.s
Grand gravelot	:	2 couples sur Banneg 3 couples sur Balaneg
Goéland marin	:	147 couples sur Banneg 36 couples sur Balaneg (18-83) 31 couples sur Trielen (14-83)
Goéland brun	:	1049 couples sur Balaneg s.s. 115 couples sur Trielen
Goéland argenté	:	539 couples sur Balaneg s.s. 262 couples sur Trielen
Sterne pierregarin	:	40 couples sur Balaneg 1 couple sur Trielen
Macareux moine	:	disparition du dernier couple sur Banneg

L'ultime couple de macareux n'a pas reparu sur Banneg. Quantitativement négligeable, cette information néanmoins sera l'une des plus symboliques de toutes celles recueillies en 1987 dans l'archipel de Molène. Une autre page est peut-être tournée dans l'histoire des bouleversements avifaunistiques de ces îles !

La première phase du recensement général étalée sur 1987 et 1988 a déjà livré un certain nombre de confirmations parmi lesquelles :

- 1 - Le dynamisme de la colonie de puffins de Banneg (14 individus bagués cette année);
 - 2 - Le maintien du Pétrel tempête sur Kervourok et sa progression apparente sur Balaneg.
 - 3 - L'installation généralisée du Cormoran huppé dans l'archipel avec entre autres un début de colonisation du grand cahot rocheux ouest de Banneg;
 - 4 - L'expansion continue du Goéland marin avec un doublement des effectifs sur Balaneg et Trielen depuis 1983
- le maintien (hors réserves) de la colonie de sternes naines passées pour l'essentiel de Béniguet sur Kémenes (2 et 23 couples).

En dehors des recensements, les études sur les procellariens et les laridés de Banneg ainsi que les opérations d'éradication sur Ledenez Balaneg se sont poursuivies (pour plus de détails, se reporter aux chapitres spécifiques de l'Annuaire).

Sur Banneg, le Goéland Marin a marqué le pas. Un nombre inhabituel d'adultes (oiseaux marqués) ne paraît pas s'être reproduit cette année.

ROCHES DE CAMARET

Recensements coordonnés par C. HUMEAU.

Pétrel tempête	:	21 sites occupés minimum sur Ar Gest
Pétrel fulmar	:	12 sites minimum sur Ben C'hiaz
Mouette tridactyle	:	135 couples
Petit Pingouin	:	aucune observation
Guillemot de Troil	:	sites traditionnels occupés

Des conditions météorologiques défavorables ont contrecarré le planning de recensement prévu. Des sorties supplémentaires - certes plus tardives - ont permis, par les découvertes réalisées, de "sauver la saison" !

En premier lieu, la colonie de mouettes tridactyles est en train d'opérer un redressement spectaculaire. Cette tendance apparue en 1986 s'est largement amplifiée avec un doublement des effectifs (69 à 135 couples). Une nouvelle illustration des déplacements cycliques des colonies de tridactyles de l'Iroise. Le gain enregistré aux roches de Camaret est plus que certainement lié à l'"explosion" de la colonie de la Pointe du Raz en 1987 et à l'érosion de celle de Goulien depuis 1984.

En second lieu, une visite diurne et nocturne de l'îlot du Gest a laissé apparaître que l'effectif de pétrels tempêtes était au minimum égal à celui trouvé il y a 20 ans. 21 sites en effet ont été répertoriés, laissant supposer un effectif nicheur bien supérieur.

Outre le statu-quo chez les alcidés, il faut aussi mentionner la recherche infructueuse du Pétrel tempête sur le secteur de reproduction le plus favorable (Milinou bras), l'importance inhabituelle des parades chez les grands cormorans et, malgré les soixante données de craves à bec rouge, l'absence pour l'instant d'observation d'oiseaux cherchant leur nourriture sur les sites pâturés par les moutons. Mais, sans faire un usage abusif de la méthode Coué, les acteurs de cette expérience restent confiants !

ETANG DE TRENVEL

Recensements et suivi ornithologique : H. et Y. ADAM, B. BARGAIN, M. COSSEC, B. DREZEN, J. et J. GARREAU.

Un aperçu plus complet des observations ornithologiques réalisées à l'étang de Trenvel est donné dans le Tome V des Travaux des Réserves (à paraître)

Il n'est guère aisé de résumer en quelques lignes un bilan ornithologique faisant état de l'observation de près de 200 espèces ! En voici toutefois une synthèse sur la base des grands cycles biologiques et migratoires.

Hivernage (86) -87

Réponse immédiate des anatidés à la suspension de la chasse. L'effectif des fuligules (morillons et milouins) oscille entre 300 et 650 oiseaux. Deux nettes rousses et une érismaire rousse apparaissent en début d'hiver. Lors de la vague de froid de janvier, plus de 1.000 canards siffleurs, harles piettes et bièvres et quatre bernaches nonnettes séjournent sur la réserve.

Les butors sont observés quotidiennement, jusqu'à 5 simultanément ! Un premier hivernage d'huitriers-pies (+ 100) est enregistré.

Migration pré-nuptiale

Observation d'une bernache du Canada et de deux oies des neiges et quatre bécasseaux de Temminck et échasses, d'une glaréole, ..., d'une fauvette babillarde et d'une pie-grièche écorcheur.

Nidification

A retenir la reproduction certaine des butors, celle probable de deux hérons pourpres et celle possible de deux faucons hobereaux dans les parages de la réserve.

Blongios, fuligules morillons et milouins, souchets, malgré des indices de présence ne paraissent pas eux s'être reproduits.

Busards des roseaux (7 couples !), mésange à moustaches et cisticoles sont toujours bien représentés.

A signaler aussi les visites régulières des guépiers nicheurs de la baie d'Audierne : jusqu'à 44 ensemble début août !

Migration postnuptiale

La saison des sensations fortes !

Emergent donc les observations suivantes : 1 cigogne noire, une famille de cygnes sauvages et une de bernaches nonnettes, un milan royal et un balbuzard qui stationne deux semaines sur la réserve, deux pluviers fauves et deux bécasseaux roussets (limicoles américains), une seconde glaréole, une guifette leucoptère, un pipit à gorge rousse et trois pipits de Richard. 30 phragmites aquatiques capturées et baguées, des bruants lapons en nombre inhabituel, etc...

Enfin, la campagne de baguage s'est traduite par le marquage de 1600 phragmites des joncs et 1100 rousserolles effarvates.

RESERVE DE GOULIEN/CAP SIZUN

Recensements coordonnés par P. LE FLOC'H et E. THOUMELIN

Pétrel fulmar	:	10 couples
Cormoran huppé	:	163 - 200 couples
Goéland marin	:	15 couples
Goéland brun	:	15 couples
Goéland argenté	:	566 couples
Mouette tridactyle	:	863 couples
Petit Pingouin	:	2 à 3 oiseaux présents
Guillemot de Troïl	:	65 couples

Autres espèces nicheuses : Durant ce printemps, une quantification des passereaux nicheurs des landes (rases et hautes) et fourrés a été entreprise. Outre le retour d'un couple de Traquet Motteux après deux ans d'absence, on peut retenir les chiffres suivants : Pipit farlouse (8-10 c.), Traquet pâtre (3 c.), Fauvette pitchou (3c), Troglodyte (11-15 c.), Bruant jaune (10-12 c.), Choucas (environ 20 c.)

Observations remarquables :

Milan noir	:	1 individu le 22 mai
Faucon pèlerin	:	3 contacts en janvier-février
Macareux moine	:	2 oiseaux à l'eau au pied de Karreg ar Skeul le 27 mai.
Merle à plastron	:	2 contacts en mars.

La chute de 718 à 566 couples de Goélands argentés est peut-être l'information principale d'une saison marquée globalement par une stabilité générale des effectifs.

Toujours chez les laridés, la baisse amorcée en 1982 au sein de la colonie de Mouettes tridactyles a vu son rythme s'infléchir nettement. Ce ralentissement associé au recantonement en fin de saison de plusieurs oiseaux transfuges de la pointe du Raz laissent espérer à court terme la stabilisation numérique de la colonie, voire sa légère croissance. L'avenir de la colonie de la pointe du Raz est à son tour fort sombre du fait de la prédation drastique du couple local de grands corbeaux. Le retour au "bercail" d'une partie des oiseaux est plus qu'envisageable.

MORBIHAN

RESERVE NATURELLE DE GROIX

Recensements : K. BELLAHIB, J. CORBIERE, A. EVANNO, O. FORTUNE (31.05.1987)

Pétrel fulmar	:	1 couple (ponte sans suite)
Cormoran huppé	:	57 couples minimum
Goéland marin	:	2 couples
Goéland brun	:	30 couples
Goéland argenté	:	554 couples
Mouette tridactyle	:	12 couples
Grand corbeau	:	1 couple possible

Extraits du compte-rendu d'activité de la réserve naturelle -1987- (M.JONIN/SEPNB)

La progression du Cormoran huppé se poursuit, et l'installation du Pétrel fulmar dans les falaises de Beg Melen se trouve confirmée. L'effectif des goélands argentés est probablement surestimé, des nids de goélands bruns ayant dû être attribués au Goéland argenté dans le doute. Globalement, les effectifs de goélands sont en augmentation. Seul le goéland marin reste stable à un niveau très bas.

Plus de soixante couples de mouettes tridactyles ont construit leur nid sur l'île (12 à l'extrémité Est de la réserve et au moins 48 vers le Grognon), mais tous les oiseaux ont déserté les falaises en juin, quelques pontes ayant été déposées. Aucune explication à ce phénomène n'a été trouvée; quoi qu'il en soit, l'avenir des colonies groisillonnes de mouettes tridactyles paraît incertain.

Enfin, le Grand Corbeau a niché sur l'île, peut-être dans la réserve où le couple puis une famille de six oiseaux étaient présents en permanence.

Le couple de faucons crécerelles n'a pas nidifié cette année sur le site traditionnel.

ILOTS DE LA RIVIERE D'ETEL

Recensements : A. GUILLAS (15.06.1987)

Canard colvert	:	1 couple
Sterne caugek	:	27 couples
Sterne de Dougall	:	1-2 couples
Sterne pierregarin	:	52 couples
Pipit maritime	:	2 couples

Printemps médiocre. Les chiffres les plus bas depuis l'installation des sternes sur ces flots en 1977.

Seules données "positives" : le retour d'1 à 2 couples de Sternes de Dougall après le premier cas de reproduction l'année précédente et., la découverte d'un couple nicheur de canards-colverts !

MEABAN

Recensement coordonné par Y. BAYER (10.05.87)

Cormoran huppé	:	37 couples
Tadorne de Belon	:	1 couple
Goéland marin	:	12 couples
Goéland brun	:	901 couples
Goéland argenté	:	1794 couples

La croissance de la colonie de cormorans huppés paraît avoir repris avec un bond de 9 couples en un an. A quand l'installation du Grand Cormoran?

Les décomptes de goélands, espèce par espèce, apportent des éléments d'informations appréciables quant à l'évolution démographique de ces oiseaux depuis 1980 (dernier recensement spécifique exhaustif).

Le Goéland marin semble étrangement stable. Cette contradiction par rapport à la tendance régionale n'est peut-être pas si étonnante. L'augmentation de l'espèce se manifeste en effet surtout dans l'Iroise et sur la côte nord de Bretagne. Il reste néanmoins à surveiller son statut futur sur Méaban.

Les deux autres espèces ont au contraire progressé. Le taux annuel d'accroissement

est de 12% pour le Goéland brun et de 9,8% pour le Goéland argenté. Dans le cas de cette dernière espèce, il y a aussi opposition avec le nord-ouest de la Bretagne, mais ici en sens inverse !

ER LANNIC

Recensement : J.P. COUTUREAU (30.05.1987)

Goéland brun	:	40 couples
Goéland argenté	:	157 couples

L'éradication - faute de résultat- a été suspendue.

ILOTS DE LA BAIE DE SARZEAU

Présentation synthétique de l'intérêt ornithologique de ces îlots (période 1980-1987), Roger MAHEO.

Tous ces îlots sont situés dans le périmètre de la réserve de chasse maritime du golfe du Morbihan.

Ile aux Oiseaux

Nidification de Tadorne (1 à 3 couples), Colvert (2 à 5 couples)

Reposoir d'Ardéidés (jusqu'à 80 Hérons, 30 Aigrettes, 10 Spatules), Grand Cormoran (jusqu'à 40), canards de surface (jusqu'à 4000), Huîtrier pie (jusqu'à 60= quasi-totalité des oiseaux fréquentant cette partie du Golfe), Laridés (jusqu'à 200). Terrain de chasse et de repos pour les femelles de Busard des roseaux (jusqu'à 5).

Penn ar Bleiz

Rocher sur lequel prend appui une langue de sable.

Reposoir de Grand Cormoran (jusqu'à 300), Laridés (jusqu'à 300, dont G.marin)

Pladic

Nidification de Tadorne (1 à 3 couples), Colvert (jusqu'à 4 couples),

Éider (deux tentatives)

Reposoir d'Ardéidés (jusqu'à 20 Hérons, 30 Aigrettes), Grand Cormoran (jusqu'à 50), Tadorne (jusqu'à 100), Sarcelle (jusqu'à 3000).

Dervenne

Nidification de Tadorne (1 couple), Colvert (1 couple), Goéland leucopnée (1 tentative), Sterne pierregarin (3 tentatives).

Reposoir d'Ardéidés (jusqu'à 30 Hérons, 30 Aigrettes), Grand Cormoran (jusqu'à 80), Bernache (jusqu'à 300), Colvert (jusqu'à 1500), Sarcelle (jusqu'à 2000), limicoles (jusqu'à 150 gambettes, 500 B.variables, 30 C.corlieux), Laridés (jusqu'à 200).

Enesy

Nidification de Colvert (2 à couples)

Reposoir de Hérons (jusqu'à 20), Colvert (jusqu'à 2000), Sarcelle (jusqu'à 2000), Pluvier argenté (jusqu'à 150), B.variable (jusqu'à 3000).

Constat

Ces flots représentent un intérêt limité comme site de nidification, mis à part les canards.

Leur rôle comme reposoir est important pour les grands cormorans, colverts, sarcelles, limicoles en migration et ardéidés.

Ces flots sont vulnérables car accessibles aux embarcations des pêcheurs à pied (activité en progression).. c'est la divagation de chiens (accompagnant des pêcheurs) qui est la cause de l'échec de l'Eider.

FALGUEREC

Recensements et suivi ornithologique : R. BASQUE, B. CARTEAU, J. DAVID, A. FORLOT, P. FORTUNE, E. LEFRANC.

Vanneau huppé	: 3 couples
Barge à queue noire	: 1 couple
Chevalier gambette	: 7 couples
Echasse blanche	: 10 couples
Avocette	: 12 couples
Sterne pierregarin	: 6 couples
Gorgebleue	: 1 couple

Le potentiel d'accueil de la réserve pour les oiseaux d'eau a été renforcé cette année par les modifications apportées au dispositif de gestion hydraulique. Outre la mise en place d'une nouvelle vanne de captage au niveau de l'étier, le contrôle du niveau d'eau dans le quatrième et dernier bassin a été obtenu. Autre changement et non des moindres, le décalage d'un mois de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau dans le département du Morbihan. L'élevage et l'émancipation des jeunes limicoles nés sur la réserve se sont trouvés grandement améliorés. Sans parler des conséquences bénéfiques pour l'animation du site !

En ce qui concerne la saison de nidification, les résultats sont assez positifs. Il s'en dégage un chiffre record pour les avocettes et une première tentative de reproduction pour la Barge à queue noire.

Echasses, chevaliers gambettes et sternes pierregarins se sont maintenus à bon niveau.

Seuls les vanneaux sont en régression. La sévérité des deux derniers hivers est peut-être à l'origine d'une mortalité accrue chez ces oiseaux.

Au cours de l'année, diverses observations remarquables ont été réalisées. En voici les principales :

- Migration prénuptiale : 1 bécasseau de Temminck le 28.4 et 1 chevalier stagnatille le 7.5
- Migration postnuptiale : 1 cigogne noire les 19.8 et 26.10, 1 aigle botté le 23.8 et 1 pie grièche à tête rousse le 15.8
- Hivernage : présence régulière du chevalier arlequin en décembre 1987, jusqu'à 34 individus le 30.12

KOH KASTELL

Observations : A. CHABOSSE, A. GUILLAS, E. PASQUET (CRBPO), O. PLANTARD, P. RESCH.

Pétrel fulmar : aucune ponte
Huitrier pie : 2 couples
Goéland marin : 2 couples
Mouette tridactyle : 123 couples minimum (nids construits)
Pigeon biset : présence de l'espèce

Les pétrels fulmars ont été très discrets en 1987 à Koh Kastell alors que l'espèce poursuit pourtant son installation à Belle-Ile, en particulier dans le secteur de la pointe St Marc. Ce délaissement des falaises de la réserve devrait s'accroître car les corniches utilisées sporadiquement jusqu'à présent sont en définitive peu favorables à ce procellarien. Elles n'offrent pas de dépôts terreux, condition quasi nécessaire pour la reproduction de l'espèce.

La colonie de mouettes tridactyles garde le niveau des deux années précédentes avec peut être même une légère inflexion (140 à 150 couples notés en juillet).

ILE A PACCHUS

Recensement coordonné par R. GAUTRON

Tadorne de Belon : 3 couples minimum
Eider à duvet : présence de l'espèce
Goéland brun : présent
Goéland argenté : 44 couples minimum

Peu de choses à mettre en avant, si ce n'est toujours la présence d'eiders (non utilisation de nichoirs artificiels) et l'apparente chute de l'effectif de goélands argentés du fait de l'éradication.

ILOTS DE L'ARCHIPEL D'HOVAT

Recensements coordonnés par Y. BAYER. (8 au 10.05.87) sur Valhueg, Glazig, Ceniz, Er Yon, Beg Gurig)

Puffin des anglais : toujours présent
 Cormoran huppé : 244 couples
 Eider à duvet : 3 pontes
 Huitrier-pie : 2 couples
 Goéland marin : 13 couples
 Goéland brun : 323 couples minimum
 Goéland argenté : 943 couples

Une nouvelle légère augmentation des cormorans huppés est enregistrée par rapport à 1986 (+ 15 couples). L'effectif total de l'archipel atteint un nouveau record avec un effectif minimum record de 607 couples !

La découverte d'un nid d'Eider ne constitue plus une surprise. Mais trois nids oui d'une certaine façon ! La présence de l'Eider dans la chaussée de Béniguet est un fait patent dorénavant. Avec toujours les mêmes interrogations : d'où viennent ces oiseaux ? que produisent-ils réellement ?

En ce qui concerne les laridés, à noter une progression significative pour le goéland marin et une stabilité d'ensemble pour les goélants bruns et argentés comme le suggère le tableau ci-dessous :

Totaux estimés pour Valhueg/Glazig/Séniz/Beg Dunig/Er Yoh

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
G. brun	573	± 800	490	/	/	465	323 min.
G. argenté	744	± 900	829	/	/	772 min.	943
Total général	1317	1700	1319	/	/	1237	1266

LOIRE-ATLANTIQUE

BOIS DU HAUT VILLENEUVE

Recensements : R. GAUTRON

Héron cendré : 143 couples
Aigrette garzette : 26-31 couples

La colonie s'est effritée notablement par rapport à l'année précédente (respectivement 178 et 53 couples pour les deux ardéidés considérés) et cela au profit probable des deux autres récentes colonies du pays guérandais : Quifistre et Trévaly.

PIERRE PERCEE

Observations : G. LERAY, R. GAUTRON, P. YESOU

Eider à duvet : présence de l'espèce
Goéland argenté : 3 couples

A retenir la non installation des sternes et la présence d'eiders. Maigre indice de tentative de reproduction de l'espèce; un oeuf cassé y est découvert.

Afin de suivre de plus près la colonie d'eiders de la baie de La Baule, un groupe s'est constitué à l'initiative de la SEPNE locale.

FINISTÈRE

RECHERCHES

Observations : M. COSSIC

Pétrel Fulmar	: 5 sites occupés minimum
Grand Cormoran	: présence permanente au printemps
Cormoran leucophaea	: 28 couples minimum
Faouen crécerelle	: 1 couple

LOIRE-ATLANTIQUE

SAINT-DE-GRAND-BAL

Observations : R. GAUTHIER, P. MOUROT

Tadornes de Belon	: 8 couples (74 poussins observés)
Echasse	: 1 couple
Avocette	: 2 couples
Goéland argenté	: 1 couple
Sterne pierregarin	: 8 couples

Bretagne

Oiseaux marins : le grand recensement

SAINT-BRIEUC. — Sur toutes les côtes d'Europe, les agents-recenseurs sont à l'œuvre. Voilà bientôt dix ans que l'on n'avait pas dénombré les oiseaux marins nicheurs. Les ornitholo-

gues bretons sont particulièrement actifs : 80 % des oiseaux marins français se reproduisent sur le littoral de Bretagne. Depuis le début du mois de mai et jusqu'à fin juin, tous les « calloux », toutes les falaises, tous les surplombs

rocheux sont passés au crible, du Mont-Saint-Michel à l'estuaire de la Loire. On explore même les toits des villes côtières : le goéland argenté y niche depuis plusieurs années.

« Le plus difficile pour les scientifiques et les ornithologues amateurs est de passer au bon endroit au bon moment, explique Jean-Yves Monnat, de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB). Tous les oiseaux y nichent pas forcément à la même date ».

Aussi le recensement sera-t-il poursuivi au printemps 1988.

Partis sans laisser d'adresse

Trois familles d'oiseaux posent des problèmes particuliers. Les sternes démenagent sans préavis d'un îlot à l'autre. Les pétrels-tempêtes et les puffins des îles ne viennent nourrir leurs poussins qu'à la nuit noire, dans des terriers profonds. Certains indices laissent pourtant supposer que ces visiteurs du grand large ne sont pas si rares qu'on le pensait jusqu'à maintenant.

L'intérêt du recensement c'est justement d'obtenir l'image la plus précise possible du statut de chaque espèce : on ne peut protéger et gérer que ce que l'on connaît bien. Alain Thomas, qui anime le réseau de réserves de la SEPNB (1), et les dirigeants de la centrale ornithologique bretonne Ar Vran (2) abordent ce travail avec optimisme, même si certains soucis demeurent. Les cormorans se

portent bien mais les alcidés (macareux, guillemots, petits pingouins) ne se sont pas encore remis des marées noires. Et les quatre sortes de sternes sont encore trop souvent dérangées, notamment par les vélisplanchistes.

Le reflux du goéland

Le recensement va aussi permettre aux ornithologues de vérifier, chiffres en mains, le reflux du goéland argenté. Cette espèce envahissante, qui se nourrit (trop) facilement sur les dépôts d'ordures, avait atteint au début des années 1980 des effectifs impressionnants. Au risque de perdre de son statut d'espèce protégée. La concurrence d'espèces voisines (goélands marins et bruns) sur les sites de nidification, un taux de reproduction plus faible, leur élimination systématique sur les îlots à sternes, et, surtout, la fermeture progressive des grandes décharges urbaines semblent avoir mis un frein à l'expansion de l'espèce.

Reste que l'opération coûte très cher. L'Etat ne finance que le travail scientifique de synthèse. Aussi la SEPNB et Ar Vran s'appuient-ils sur l'en-



Pour compter les pontes sans causer de dégâts, il faut agir vite et... marcher sur des œufs.

thousiasme militant des ornithologues amateurs. Un enthousiasme communicatif : sur le terrain, les agents-recenseurs sont souvent aidés par des marins-pêcheurs, des pompiers, des douaniers, des gendarmes maritimes, des bénévoles de la S.N.S.M. ou des

gardiens de l'Office national de la chasse.

Mais ces deux associations sont prêtes à accueillir à bras ouverts les « sponsors » susceptibles de fournir canots pneumatiques ou moteurs hors-bord.

André FOUQUET.

OUEIT-FRANCE / 13-4 1987

(1) La SEPNB (BP 32 29276 Brest-Cedex) gère une trentaine de réserves.

(2) Ar Vran (Laboratoire de zoologie, Faculté des Sciences, avenue Le Gorgeu, 29260 Brest-Cedex), tient le fichier des oiseaux de Bretagne.

En baie d'Audierne l'étang de Trunvel station migratoire



Dans la baie d'Audierne, non loin de Tréguennac, l'étang de Trunvel est un lieu propice à l'épanouissement de la faune et de la flore. Bruno Bargain, membre de la SEPNS (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), travaille toute l'année en bénévole sur ce terrain.

La rousserolle effarvée, passereau voisin de la fauvette, y niche. Oiseau migrateur, il passe l'hiver dans le Sahel et remonte l'été jusqu'au nord de l'Europe. Trunvel constitue, pour cet oiseau, une station migratoire. Au mois d'août les pucerons, surabondants sur les feuilles des roseaux, servent de nourriture pour leur long voyage. Ainsi l'oiseau va-t-il « s'engraisser » ici, en quelques jours ou quelques semaines, et passer de 8 grammes à 24 grammes. Cette graisse lui servira de carburant pour son vol migratoire non-stop. En sui-

vant les côtes, de jour comme de nuit, il atteindra en deux ou trois jours Setubal (non loin de Lisbonne), puis les côtes du Maroc, et enfin le Sahel.

La géographie de cette migration est observée grâce aux baguages effectués régulièrement sur cette espèce.

Des filets sont installées aux passages obligés des oiseaux, où ils sont délicatement récupérés, bagués, classifiés selon leur sexe et leur âge, pesés et enfin libérés. Toutes ces données sont ensuite envoyées à Paris, où elles seront mises sur ordinateur. Ceci a permis, par regroupement, d'évaluer les migrations de l'espèce.

Lors des stages d'ornithologie organisés, vous pouvez participer à ce baguage ainsi qu'à un apprentissage ou un perfectionnement ornithologique, car d'autres espèces sont aussi baguées : hirondelles, phragmite

des joncs... Par ailleurs, il n'est pas rare qu'un martin-pêcheur se prenne dans les filets : bonne occasion pour admirer de plus près ce splendide plumage.

Olivier PERIDY

Renseignements : Bruno Bargain, étang de Trunvel, tél. 98.87.73.54.

Le phragmite des joncs et le virus de la grippe

Le phragmite des joncs, une autre espèce de fauvette, transite aussi par l'étang de Trunvel entre ses allers-retours en Afrique. En étudiant la fièvre de cet oiseau, le professeur Jean Anouilh y découvrit le virus de la grippe. Sans danger pour l'oiseau, ce virus acquiert sa virulence sous les Tropiques. Sa diffusion en Europe est largement facilitée par cet oiseau, au retour de sa migration.

Bilan de l'éradication

**BILAN DES OPERATIONS D'ERADICATION
DE GOELANDS ARGENTES (*Larus argentatus argentatus*)
menées par la SEPNE en Bretagne**

Durant le printemps 1987, 5 réserves du réseau SEPNE ont été le cadre d'opérations d'éradication de goélands argentés et cela en conformité avec l'autorisation accordée par le Ministère de l'Environnement.

La totalité de ces sites figurait déjà au programme 1984. Par contre, l'un des sites traités précédemment a été abandonné provisoirement. Il s'agit ici d'Er Lannic dans le golfe du Morbihan (56). L'échec enregistré après plusieurs années de contrôle et le renouvellement de l'équipe bénévole de gestion sont les raisons essentielles de cette décision.

Résultats globaux site par site

Nombre de goélands éliminés

Le total d'oiseaux tués ou plus exactement de cadavres récupérés est de 456.

En tenant compte des pertes inévitables liées à la mort de certains oiseaux survenant en mer ou sur des flots voisins, ce sont probablement près de 500 goélands argentés qui ont été éliminés.

Données démographiques

La plupart des cadavres recueillis en baie de Morlaix et sur Ledenez Balaneg ont fait l'objet d'une exploitation.

En baie de Morlaix, 60% des oiseaux étaient des oiseaux a priori adultes (âgés de plus de quatre ans). Mais sur l'île aux Dames, site où la pression d'éradication est la plus forte depuis le début des opérations en 1979, ce pourcentage n'est plus que de 32,4. Les oiseaux subadultes (2 à 4 ans) représentent 67,6% de l'effectif détruit.

Sur Ledenez Balaneg, 84% étaient des oiseaux adultes (59% de femelles et 41% de mâles).

La Colombière (22)

Recul sensible de l'effectif de goélands argentés, en relation probable avec l'intensification des opérations de contrôle depuis deux ans. Il subsiste des individus "spécialistes" qu'il est impossible d'éliminer du fait de leur reproduction sur des flots voisins. Néanmoins, leur action de prédation ne peut suffire à expliquer la diminution du nombre de sternes nicheuses en 1987.

Baie de Morlaix (29)

Situation globalement stable, tant en ce qui concerne la démographie des goélands et le niveau d'éradication.

L'élément le plus négatif reste le taux d'efficacité (appâts déposés/nombre d'oiseaux tués) en particulier sur l'île aux Dames. Il est le plus faible de tous ceux enregistrés dans le cadre de ce programme.

Néanmoins, la colonie plurispécifique de sternes est plus que jamais florissante ayant atteint la barre des 1000 couples.

Trevorc'h (29)

Un effort particulier a été porté sur cette réserve. Sept opérations ont été menées pour enrayer la progression des effectifs de goélands.

Deux constatations à faire : la destruction à nouveau d'un tiers des oiseaux présents (comme les années précédentes) malgré la pression d'éradication.

L'installation tardive, mais réussie, d'une quinzaine de couples de sternes pierregarins.

Ledenez Balaneg (29)

La population de goélands diminue toujours sur ce site ainsi que le total d'oiseaux éliminés (48 contre 122 en 1986). La production a été quasi-nulle. Les sternes ne s'y sont toutefois pas encore réinstallées, préférant en 1987 un autre secteur de l'île principale, à savoir Balaneg. Le programme se déroule en tout cas selon les prévisions.

Ile à Bacchus (56)

Aucun résultat significatif sur cette réserve. La poursuite de la limitation n'y sera envisagée que sur la base d'un renforcement du nombre d'opérations.

Dates	Réserve	N. de couples avant éradication	N. de cadavres récupérés	%	Age des ind. récupérés					N. d'appâts	Taux d'efficacité
					4	4	3	2	1		
5 opérations 10.5 au 27.6	La Colombière (22)	10-11	12	54-64 %						20	0.60
10 opérations	Bale de Morlaix (29)										
	, Ile aux Dames	140	111	39.6 %	35	34	33	8		715	0.15
	, Ile Rikard	380	193	25.4 %	118	33	26	13	3	660	0.29
	, Beclem	80	43	26.9 %	34		5	2	2	219	0.19
	Totaux		347		188	67	64	23	5	1594	0.22
7 opérations 25.4 au 23.5	Trevor'h (29)	50	36	36 %						116	0.31
4 opérations 25.4 au 17.5	Ledenez Balaneg (29)	60	48	40%	37	5	1	1		152	0.36
8.06	Ile à Bacchus (56)	44	13	14.8 %						44	0.29
	Totaux		456							1926	0.24

Bilan synthétique de l'éradication 1987

Réserves botaniques

STATION BOTANIQUE DE LA FORET D'ESCOUBLAC (LA BAULE)

Rapport de F. BIORET

Ont participé aux travaux et au suivi de la population d'orchidées : P. MONNOT, F. BIORET, L. MACE, A. ROBERT

Inventaires et recherches

Un inventaire botanique (végétaux vasculaires) est en cours depuis 1983. Les résultats de cet inventaire seront publiés ultérieurement.

Gestion

- . 12 avril : élimination de la couche d'aiguilles et de branches mortes de pins recouvrant le sol.
- . 15 mai, 23 mai : suivi et dénombrement de la population d'orchidées.

Bilan

Le recensement de la population, rendu difficile en raison de la période de sécheresse printanière (avril-mai)*, n'aura pas permis l'observation de la totalité des jeunes pieds feuillés (1 à 2 feuilles) qui se sont rapidement desséchés. Seulement 4 nouveaux pieds ont été recensés.

L'impact de cette période de sécheresse sur la floraison des pieds plus âgés s'est traduit par le flétrissement prématuré de nombreuses rosettes de feuilles n'ayant pas eu le temps d'épanouir leurs inflorescences.

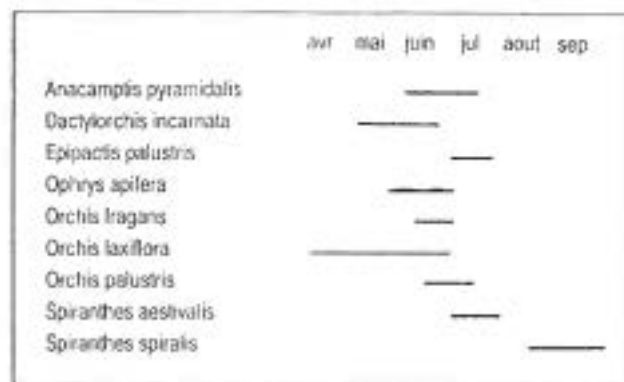
En effet, 6 pieds ont fleuri cette année, contre 30 en 1986. La floraison a débuté le 29 avril (P. MONNOT) et semblait à peu près terminée dès le 15 mai.

*Un phénomène climatique comparable avait eu lieu au printemps 1984.

Un nouvel arrêté de biotope en Bretagne

Après un parcours administratif quelque peu lent, la SEPNEB vient d'obtenir que soit prise une décision de protection de biotope pour un site bigouden riche de quelque dix espèces d'orchidées. Deux d'entre

elles figurent sur la liste des espèces protégées au titre de la loi de juillet 1976 relative à la protection de la nature: l'orchis odorant et le spiranthe d'été. Un récent numéro de *Penn ar Bed* (n° 121) faisait part



Période de floraison des orchidées de Poulguen.

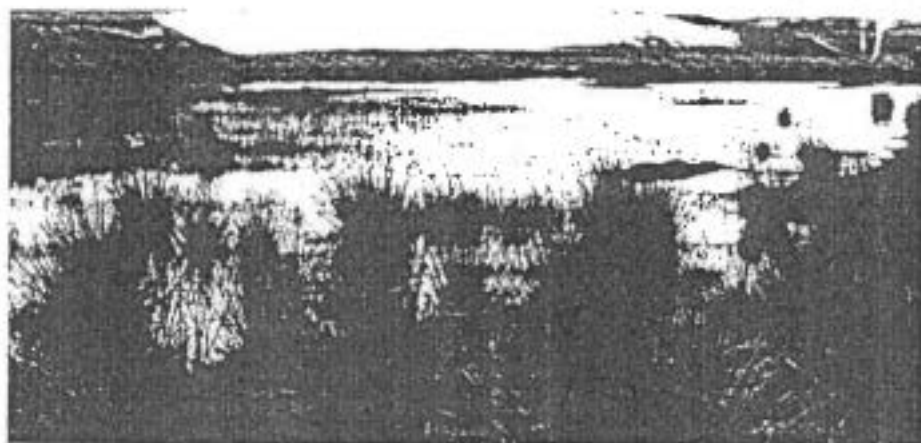


Une des raretés de Poulguen: l'orchis odorant.

de la découverte de ce site, situé sur la commune de Penmarc'h au lieu dit Ster Poulguen.

Ce site d'environ 5000 m² de surface, est localisé juste en arrière de la page du Steir en Penmarc'h. Il s'agit d'une ancienne carrière de sable qui, du point de vue de la protection de la nature, présente le principal défaut d'attirer les amateurs de motocross et de vélocross, activités difficilement compatibles avec le maintien des orchidées qui ont motivé l'arrêté de biotope. Aussi, la solution d'enclore le site à l'aide de ganivelles a été retenue avec l'accord du représentant de l'ensemble des communes propriétaires. Un dossier de financement doit être présenté au Conseil général du Finistère avec l'appui de M. Draoulec, maire de Penmarc'h et conseiller général. L'entretien du site nécessitera en outre la limitation d'une saulaie de plus en plus envahissante qui pourrait compromettre la pérennité du spiranthe d'été en particulier. La section locale de la SEPNEB se propose pour les chantiers qui seront nécessaires.

Michel Cossec



Le Ster Poulguen en hiver.

Note importante:

Pour l'instant, la SEPNEB n'a aucune mission officielle de gestion de ce site.

Liste des inventaires et recherches

BOTANIQUE - PHYTOSOCIOLOGIE

- Grand Chevet (35) : - inventaire des plantes vasculaires (LE MAO)
- La Colombière (22) : - poursuite de l'inventaire (Carex) (F. GULLY)
- Landes du Cragou (29) - inventaire préliminaire (B. CLEMENT)
- cartographie des groupements végétaux (B. FICHAUT)
- Ile d'Yock (29) : - réactualisation de l'inventaire 85 (F. BIORET)
- Banneg (29) : - poursuite de l'étude phytosociologique (F. BIORET)
- Cap Sizun (29) : - cartographie végétale de la grande réserve (M.L.CLOAREC)
description de référence
- transects et carrés témoins sur la petite réserve (A.M.BUERIA)
- Etang de Trenvel (29) : - mise en place d'un suivi phytosociologique (B.BARGAIN et F.BIORET)
- R.N.de Saint Nicolas des Glénan (29) : - recensement et suivi de la population de narcisses des Glénan
- inventaire des végétaux vasculaires (F. BIORET)
- R.N. de Groix (56) : - cartographie précise de la couverture végétale du secteur de Pen Men - Beg Melen
- étude de la recolonisation des zones érodées avec délimitation de quadrats (F. BIORET)
- description de transects de référence dans la lande de Pen Men (Y. LE GOFF/F.BIORET)

BIOLOGIE MARINE

- La Colombière (22) : - enquête sur la pêche à pieds autour de la réserve (F.GULLY)
- R.N. de Groix (56) : - cartographie des gisements de pouces-pieds (J.P.CUILLANDRE)

ENTOMOLOGIE

- Sous-terrain du Grand Rocher (22) : - inventaire préliminaire (J.GUERIN et Al.)
- Cap Sizun (29) : - poursuite de l'inventaire des araignées (P. LE FLOC'H)
- Etang de Trenvel (29) : - lancement de l'inventaire des araignées et libellules (B.BARGAIN et al.)
- Falguérec (56) : - mise à jour de l'inventaire des libellules (J. DAVID)

ORNITHOLOGIE

- Les études suivantes se sont poursuivies en 1987 :
- Banneg (29) : suivi de la population de pétrels tempêtes (J.P. CUILLANDRE) et dynamique de la colonie de goélands marins (J.C. LINARD)
- Cap Sizun (29) : dynamique de population des mouettes tridactyles (J.Y.MONNAT)

Ont été lancées en 1987

- Banneg (29) : baguage des Puffins des Anglais (J.P. CUILLANDRE/J. HAMON)
- Etang de Trenvel (29) : étude de la migration postnuptiale des fauvettes paludicoles (participation au programme national du CRBPO)

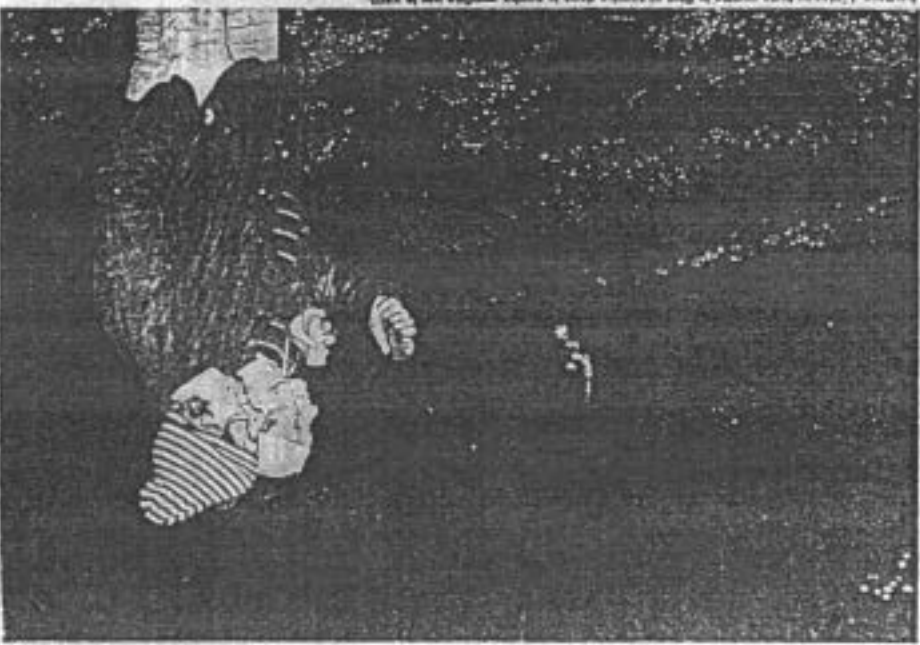
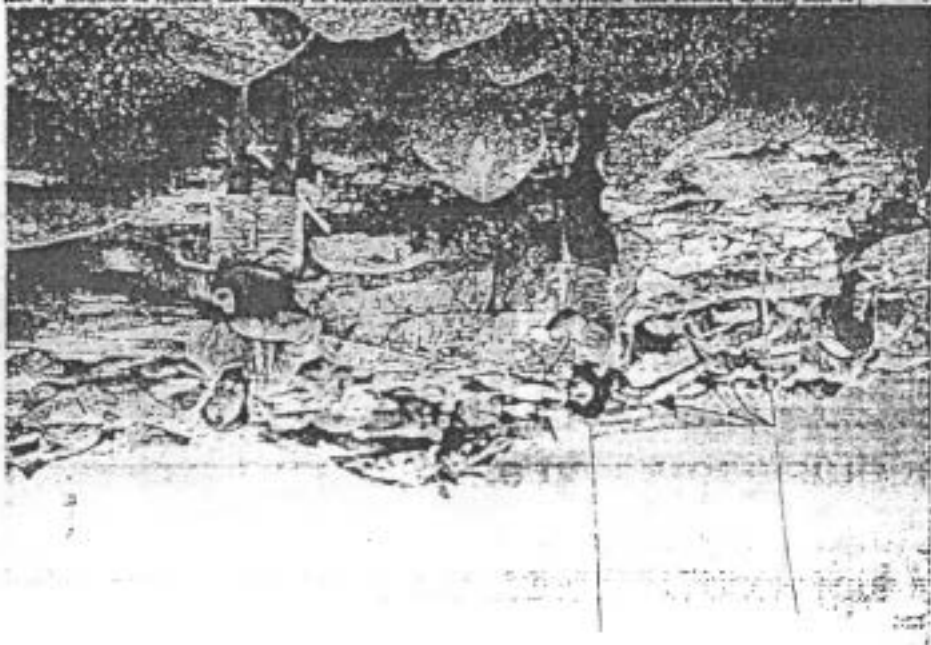
ETHNO-HISTOIRE

Clesseven (22) : Enquête sur l'utilisation ancienne de la réserve

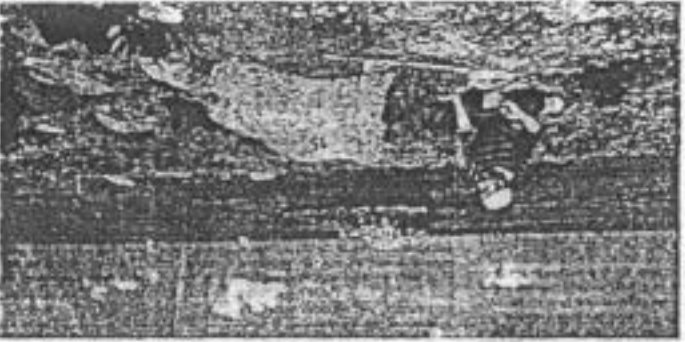
- Landes du Cragou (29) : "Sociologie et ethnographie des Landes" (F.de BEAULIEU/F. LESVENAN)
- Ile d'Yock (29) : Recherches archéologiques sur les vestiges de l'île (M.Y.DAIRE/Laboratoire d'Archéométrie - Université de Rennes 1)
- R.N. de Groix (56) : Enquête sur l'occupation et l'utilisation anciennes des landes de la réserve (S.JOFFA)

COUP DE FILET A BANNEC

74 PETRELS-TEMPETE ARRETES EN VOL



Les deux coups de baguette furent suivis de l'éclosion de deux jeunes. Les deux parents se penchaient sur eux, les yeux fixés sur les petits. Les deux parents se penchaient sur eux, les yeux fixés sur les petits. Les deux parents se penchaient sur eux, les yeux fixés sur les petits.



On remarque environ 200 îlots de pétrels-temête sur Bannec. Le jour, les marins de la STPM adoptent parfois des postures amusantes pour tenter de les voir, à la vue et à l'écoulement.



« Il faut être un peu fêlé pour voler », dit-il. Les deux parents se penchaient sur eux, les yeux fixés sur les petits. Les deux parents se penchaient sur eux, les yeux fixés sur les petits. Les deux parents se penchaient sur eux, les yeux fixés sur les petits.

Le Bannec est une réserve naturelle de la STPM. L'île est située à 10 km de la pointe de Bannec. L'île est située à 10 km de la pointe de Bannec. L'île est située à 10 km de la pointe de Bannec.

La réserve

Le Bannec est une réserve naturelle de la STPM. L'île est située à 10 km de la pointe de Bannec. L'île est située à 10 km de la pointe de Bannec. L'île est située à 10 km de la pointe de Bannec.

Deux puffins des Anglais

Le Bannec est une réserve naturelle de la STPM. L'île est située à 10 km de la pointe de Bannec. L'île est située à 10 km de la pointe de Bannec. L'île est située à 10 km de la pointe de Bannec.

Travaux de gestion et de restauration

La gestion des réserves nécessite la conduite d'aménagements divers tant sur le plan de la signalisation, de l'adaptation du site à l'accueil de visiteurs, de la maîtrise de la fréquentation courante, etc... De même, le maintien ou l'amélioration des richesses biologiques passent-ils par des opérations d'entretien du milieu naturel ou la conception de supports artificiels destinés à accroître ou à créer de toutes pièces les conditions de séjour de telle ou telle espèce.

Cette partie de l'Annuaire vise à faire apparaître de la façon la plus complète possible la variété et l'ampleur de ce "génie écologique".

- Grand Chevet (35) - Dératisation
- La Colombière (22) - Dératisation, fauche
- Bois de Kerhorou (22) - Débitage des arbres abattus par la tempête
- Sous-terrain du Grand Rocher (22) - Pose d'un enregistreur de température et d'humidité
- Baie de Morlaix (29) - Fauche
 - Restauration des terriers de macareux
 - Aménagement de sites de nidification (tadornes, sternes,...)
- Landes du Cragou (29) - Cartographie
 - Signalisation
- Goulien/Cap Sizun (29) - Fauche localisée de la fougère et de la lande dans le cadre du programme "moutons"
 - Deuxième tranche de plantation d'une clôture végétale (prunelières) autour de la "grande réserve"
- Etang de Trenvel (29) - Expérimentation de fascines (fagots) sur la dune
 - Construction de nichoirs à sternes
 - Faucardage de la rive nord de l'étang et nettoyage des abords de la ruine de Ty Loc'h
 - Balisage de la limite sud de la réserve
 - Pose d'une signalisation définitive
 - Agrainage durant la vague de froid
- R.N. de Saint Nicolas des Glénan (29) - Réparation de la clôture
 - Chantier de débroussaillage
- R.N. de Groix (56) -
 - Fermeture à la circulation automobile du secteur de Loqueltas par une barrière à lisse coulissante
 - nettoyage d'une décharge sauvage
 - renforcement de la signalisation (réglementaire et pédagogique)
 - Balisage du sentier littoral du secteur ouest de la réserve

- Falguérec (56) :
- Refonte du système d'admission d'eau de mer
 - Transformation du dernier bassin disponible de zone de nourrissage
 - Aménagement et réfection d'ilots
 - Mise en place d'une signalisation routière provisoire
 - Habillage du panneau de présentation de la réserve
- Tourbière de Kerfontaine/Sérent (56) :
- Equipement du sentier botanique en petits panneaux d'identification des espèces
- Ilots d'Houat (56) :
- Signalisation sur Valhug et Glazig
- Ile à Bacchus (56) :
- Dératisation
- Sites et réserve de la **presqu'île de Guérande (44)**
- . Haut-Villeneuve : nouveau panneau
 - . Pierre Percée : nouveau panneau
 - . Saline du Grand Bal et de Trévaly : nouvelle signalisation

Etat du cheptel

Ce nouveau chapitre de l'Annuaire a pour objet de faire un point synthétique sur le cheptel de la SEPNE et son utilisation.

La présence de ces bêtes sur des réserves répond essentiellement à deux objectifs combinés ou indépendants :

- . un objectif de conservation génétique
- . un objectif d'entretien et de restauration de milieux naturels par la technique de l'élevage extensif.

En 1987, quatre sites étaient le cadre de telles expériences : le domaine de Bois Joubert (44), la réserve de Goulien/Cap Sizun et la réserve naturelle de Saint Nicolas des Glénan (29), la réserve de Falguérec. Sur ce dernier site, les animaux (moutons solognots et rouges de l'Ouest) sont la propriété du conservateur.

D'autres projets sont en gestation et pourraient aboutir à court terme à Clesseven (22) et sur l'île d'Yeu (29).

Pour l'heure, le cheptel SEPNE est composé d'une race bovine (la Nantaise) et de trois races ovines (Ouessant, Landes de Bretagne et Sweldale)

DOMAINE DE BOIS JOUBERT

Programme de conservation génétique de la Vache Nantaise

Situation du troupeau à la fin de l'année 1987

. Taureau	: 1 reproducteur
. Vaches	: 8 reproductrices - 2 seront prochainement à réformer - 1 noyée dans canal en cours d'année
. Génisse	: 1

Production (octobre à avril 87)

. Taurillon	: 4 (1 vendu, 2 destinés à la vente, 1 mort)
. Génisses	: 4 (mises sur la réserve de chasse du Massereau (ONC))

Total des bêtes à la fin de l'année : 16
--

- . La génisse de 2 ans sera testée comme laitière dans une exploitation classique

- . Le taureau sera prochainement échangé pour favoriser le brassage génétique
- . Les taurillons sont ou seront vendus pour la reproduction ou la conservation
- . Les génisses d'un an sont destinées à augmenter le troupeau et à remplacer les bêtes de réforme.

RESERVE de GOULIEN/CAP SIZUN

Entretien des landes par pâturage

Situation du troupeau à la fin de l'année 1987

Race	Bélier	Brebis	(Production 1987)	Total
Landes de Bretagne	1	11	(3 pour 3 femelles)	12
Ouessant	6	9	(6 pour 6 femelles)	15
Sweldale	1			1

Total des bêtes à la fin de l'année : 28
--

La conduite d'élevage

- . des moutons "Landes de Bretagne" feront l'objet d'une assistance technique de la part de l'école vétérinaire de Nantes compte-tenu de la situation génétique et démographique précaire de la race.

La "petite réserve" est affectée en priorité à ces bêtes

- . Les "ouessantins" séjournent de mars à août dans la "grande réserve"
- . Le bélier sweldale est confié pour l'heure à un éleveur voisin

RESERVE NATURELLE DE SAINT NICOLAS DES GLENAN

Gestion de la station de narcisses des Glénan

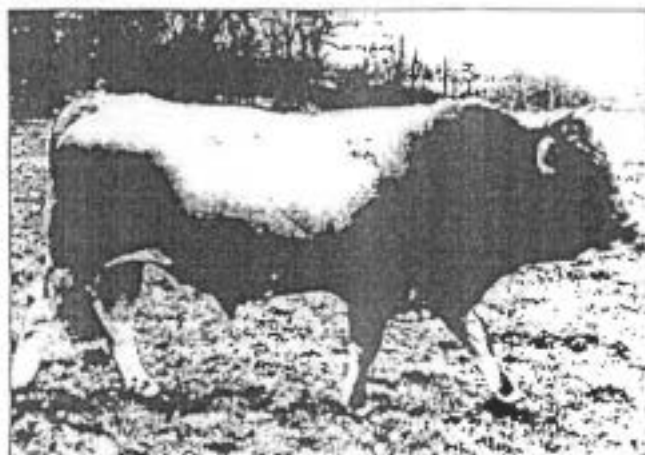
Les moutons utilisés sont prélevés de septembre et février sur l'effectif d'"ouessantins" de Goulien, à savoir 10 bêtes.

LA S.E.P.N.B. ET LE DOMAINE DE BOIS-JOUBERT :

Bois-Joubert revit petit à petit... Au cours de l'année 1986, un troupeau de vaches a été accueilli. Les « anciens » les ont certainement reconnues grâce à leur allure et à leur robe caractéristiques. Il s'agit de Nantaises dont on n'entendait plus parler depuis des dizaines d'années, depuis que la Frisonne, plus rentable, les avaient chassées des étables.

Elles en ont pourtant rendu des services, ces braves vaches : vaillantes à la charrue, donnant un lait riche en crème, et une viande très savoureuse, leur sobriété les rendait particulièrement adaptées au terroir local.

La Nantaise était présente un peu partout dans la région : les derniers élevages ont subsisté dans les régions de Blain, Guérande, Saint-Etienne-de-Montluc et le Pays de Retz. C'est en 1964 que cette race a été retirée du Herd Book et que l'association des éleveurs a disparu.



A temps, peut-être, des associations ou des groupements ont pris conscience du fait que certaines souches végétales ou animales faisant partie de notre patrimoine allaient disparaître de manière inéluctable si rien n'était fait pour enrayer le mouvement.

C'est dans cet esprit que le Parc de Brière tenta une opération de conservation de la race nantaise en 1976, mais en raison de difficultés d'ordre administratif, de motivation insuffisante, la tentative fut abandonnée.

Dix ans après, la S.E.P.N.B., consciente de l'intérêt ethnologique, écologique et culturel de la race nantaise, a pris le relais. Une douzaine de vaches et un taureau ont été acquis grâce à l'aide du World Wildlife Fund à l'occasion d'une campagne de mise en valeur des marais et zones humides, ainsi que de la Fondation de France.



Un programme de conservation génétique est actuellement mis au point par l'Institut Technique de l'Élevage Bovin (I.T.E.B.) à Paris, en liaison avec les derniers éleveurs. Le suivi technique est assuré par le Laboratoire de Zootechnie de l'Ecole Vétérinaire de Nantes.

Désormais, la race nantaise, issue d'une des plus vieilles souches de bovins français autochtones, voit s'éloigner le spectre d'une disparition qui paraissait inévitable il y a quelques temps ; notre troupeau coule des jours heureux, au marais l'été, sur les buttes l'hiver.

APPEL AUX ANCIENS ELEVEURS :

Si vous avez des souvenirs, des témoignages, des photos, nous serions très heureux de les recueillir. Prenez contact avec nous à Bois-Joubert. Tél. 40.88.67.83.

**LES
G
N
O
D**

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 4 - ANNEE 1987

Bilan de l'animation

II - BILAN DE L' ANIMATION ESTIVALE SUR LES RESERVES

1. Pointe du Grouin/ Ile des Landes (35)

Du 1er juillet au 31 août : Joëlle ROBERT et Anne-Marie GUILLOU, Rodolphe BALEJ et Jean-Yves PENHOAT

L'aménagement global de la pointe du Grouin par le Département d'Ille et Vilaine a grandement facilité la tâche des équipes de la S.E.P.N.B.

Le blockhaus, est devenu un lieu d'exposition et d'information du public. L'île des Landes et le réseau SEPNB y sont présentés et l'animation y trouve donc parfaitement sa place. Le site constitue désormais un lieu privilégié de promotion de l'action de l'association.

2. Cap Fréhel (22)

Du 1er juillet au 31 août : Paskall LE DOEUFF, Michel GUENNOG, François BARRAULT, Marie-Noëlle KLEIN.

Par rapport à 1986, la présence SEPNB sur le Cap a été singulièrement raccourcie. Pour des raisons financières essentiellement.

Cela étant, outre le succès de notre stand de diffusion des produits SEPNB, le fait majeur à retenir est le lancement de randonnées naturalistes payantes sur le site. 83 personnes ont participé à ces balades à la demi-journée. Les Syndicats d'Initiatives des environs ont relayé l'information. Le produit devrait être développé en 1988 par le permanent objecteur affecté sur le site (Paskall LE DOEUFF).

3. Goulien/Cap Sizun (29)

Du 15 mars au 31 août : Pierre LE FLOC'H, Eric THOUMELIN, Pascal LE GUEN, Franck DELBART, Christine VELLY, Mathieu de CARNE.

Nouvelle chute du nombre de visiteurs, à savoir 40.150 personnes contre 45.000 en 1986. L'origine est à rechercher en grande partie dans le déclin sensible de la fréquentation touristique estivale en Bretagne.

Les randonnées à la demi-journée ont, elles, connu comparativement un meilleur succès (120 participants)

Réussite du programme d'accueil des scolaires (pour plus de détails, se reporter au point III)

4. Réserve des Cragou (29).

Du 1er juillet au 31 août : Nadine CALVEZ

Pour la première expérience, les résultats sont modestes bien sûr (120 visiteurs). La promotion "mesurée" de cette animation reste à faire en grande partie. L'écho désormais rencontré par les randonnées "Castors" (440 personnes pour la même période) invite à poursuivre dans cette voie. Un soutien renforcé des Syndicats d'Initiatives et du Parc régional sera sollicité en 1988.

5. Etang de Trenvel/Baie d'Audierne (29).

Du 1er juillet au 31 août : Bruno BARGAIN, Stéphane COURRIC, Berthie DREZEN, Alain THOMAS.

Participation à peu près similaire par rapport à l'an passé à ce qui constitue maintenant une activité à part entière de l'animation touristique estivale en pays bigouden (343 personnes).

Succès du nouveau produit "Soirée au marais" : 126 personnes sont venues goûter l'ambiance de l'étang à la tombée de la nuit et dans la foulée... le cidre et les crêpes de Tréguennec dans une auberge voisine !

Le soutien efficace des Syndicats d'Initiatives est toujours à souligner. Comme celui de la presse par ailleurs.

Enfin, le principe d'un animateur vacataire prenant en charge l'animation en baie d'Audierne et à Trévignon/Trégunc (29) sera conservé.

6. Réserve naturelle de Groix (56).

Du 1er juillet au 31 août : Isabelle ROUGE.

1079 personnes accueillies, soit une baisse de 10% par rapport à 1986 (Pour plus de détails, se reporter au chapitre "Réserves naturelles"). Une nouvelle stratégie d'animation est en cours de définition.

7. Falguérec

Du 1er juillet au 31 août : Daniel HUMBERT, Erwann LE FRANC, Jean DAVID, Benoît CARTEAU

L'été 1987 a été bien préparé : fléchage efficace de la réserve, dossier

sur Falgoutère dans le numéro "spécial été" du journal "le Pays", appui promotionnel de l'Office du Tourisme de Vannes (affiche "Balades en Pays de Vannes"), etc...

Les résultats sont à la hauteur des efforts consentis : une augmentation de près de 500 personnes (1410 contre 950 en 1986).

8. Koh Kastell/Belle-Ile (56).

Du 1er juillet au 31 août : Olivier PLANTARD, Armand GILLAS, Michel NICOLAS, Christopher BILTEL.

L'été 1987 aura sans doute été le dernier à voir l'animation naturaliste de Koh Kastell se dérouler selon le principe mis en place en 1974.

Le besoin d'une animation "hors réserve" ne fait de plus en plus sentir et cela pousse la mise sur pied d'un nouveau projet d'animation estivale.

A noter pour cet été, le soutien apporté par Radio Belle-Ile, les interventions en nombre croissant auprès des centres et écoles de vacances.

Enfin, à retenir l'accueil ponctuel au printemps de deux groupes scolaires et des randonnées de L'ARRI.



Le point d'accueil de la réserve naturelle de Groix
Ete 1987 / (photo: J. Rougel)

II - ANIMATION SCOLAIRE A LA RESERVE DE GOULIEN/CAP SIZUN

Malgré son large succès auprès du grand public, il était patent que cette réserve restait largement sous-employée sur le plan scolaire.

Après deux saisons de tâtonnement et surtout la participation du Conseil Général du Finistère au financement d'un nouveau poste d'animateur à partir de juillet 1986, un programme de valorisation pédagogique du site a été élaboré.

Celui-ci, s'adaptant aux possibilités des établissements et aux programmes d'enseignement, se décompose en cinq formules :

- la visite simple de la réserve
- la visite guidée
- l'accueil "personnalisé avec préparation à la visite et visite guidée
- la préparation à la visite dans la classe
- la préparation à la visite dans la classe + visite guidée + exploitation pédagogique de la visite en classe

Ce projet a été conçu en relation avec des enseignants (école de Goulien) et l'Inspection académique qui l'a agréé dès janvier 1987.

La promotion a été assurée par courriers, entretiens avec les responsables d'établissements scolaires environnants et la presse. Après sondage, le rôle joué par cette dernière apparaît tout à fait prépondérant.

Résultats

- 1.143 élèves ont été concernés pour 135 classes dont 60 du département.
- En 1986, 27 classes dont 5 du département s'étaient déplacées...
- La fréquentation a été multipliée par 12 pour les classes du Finistère, classes de cycle primaire et classes de mer pour l'essentiel.
- 21 classes ont retenu la formule "complétée avec deux déplacements de l'animateur SEPNE en classe et 15 autres l'ont accueillie à une reprise.

Il va sans dire que le programme sera reconduit et ce d'autant plus que l'Académie de Rennes a accordé un soutien financier pour cette initiative.

Pour tout contact : Eric THOUMLIN/Réserve de Goulien/29113 AUDIERNE
Tél : 98.70.13.53

III - " A LA DECOUVERTE DES RESERVES ET PARCS NATURELS DE BRETAGNE-SUD"

Une relation de travail entre le Comité Départemental au Tourisme du Morbihan et l'animatrice permanente de la SEPNE a débouché sur la conception d'un produit touristique, de type circuit, axé principalement sur la découverte des espaces protégés du Sud-Bretagne, du Lac de Grandlieu en Cap Sizun.

Ce produit d'une durée de six jours sera testé en 1988.

IV - LE TRO BREIZH 1987

La seconde édition de cette animation itinérante s'est déroulée en seize étapes du 2 juillet au 29 août entre Cancale (35) et Le Croisic (44).

6.200 visiteurs ont été accueillis sous le chapiteau-exposition.

500 personnes ont participé aux sorties guidées de découverte des milieux naturels sensibles en particulier à la pointe du Grouin (Ile des Landes (35), au Cap Fréhel (27), aux rochers du Crayon et aux étangs de Trégone (29).

Le Tro Breizh 1987 a reçu le label "Année Européenne de l'Environnement."



Cet été, avec la S.E.P.N.B., « Randonnez nature »

Toutes les équipes la montrent. Les estivants sont de plus en plus tournés vers la randonnée pédestre et la découverte de la nature.

Le programme de la S.E.P.N.B. devrait retenir l'attention, d'autant plus que cette association joue sur 2 atouts de premier ordre : la connaissance qu'ont ses animateurs de la faune et de la flore des grands espaces naturels de Bretagne, ainsi que le remarquable réseau de réserves biologiques mis en place au fil des ans.

Cet été, la S.E.P.N.B. fait donc un effort exceptionnel, en relation avec divers partenaires comme les Syndicats d'Initiative du Pays Bigouden ou le Parc Naturel Régional d'Armorique.

Les Monts d'Arrée, la Baie d'Audierne, le Cap Sizun, les dunes et les étangs de Trégunc serviront de cadre à ces randonnées, à la demi-journée.

Celles-ci devraient satisfaire les néophytes comme les connaisseurs de la nature.

Outre la découverte des castors, les « soirées au marais » à l'étang de Trunvel constitueront la nouveauté 87.

Elles proposeront l'ambiance magique et mystérieuse des marais à la nuit tombante, avant de rejoindre pour une « causerie » détendue, une charmante auberge pour un repas de crêpes réparateur.

Programme :

Monts d'Arrée : découverte castors, les mercredis et samedis après-midi. Renseignements et inscriptions : S.E.P.N.B. Tél. 98.49.07.18.

Monts d'Arrée : Réserve des Cragou, les samedis matin à 9 h et dimanches après-midi à 15 h. Rendez-vous Bar du Kerneur, Plougonven.

Réserve de Cap Sizun : randonnées les lundis et jeudis matin, à partir de 9 h à l'entrée de la réserve. Inscription et renseignements à la réserve. Tél. 98.70.13.53.

Baie d'Audierne : randonnées les mardis et vendredis matin. Soirées au marais : jeudi soir. Renseignements et inscriptions au Syndicat d'Initiative de Plouéour-Lanvern. Tél. 98.87.81.52.

Trégunc : les mercredis, samedis et dimanches matin. Inscriptions

et renseignements au Syndicat d'Initiative de Concarneau Tél. 98.97.01.44. Syndicat d'Initiative de Trégunc Tél. 98.50.22.05.



OUEST-FRANCE / Sygma ETC

Soirées au marais

A l'écoute de l'étang de Trunvel



La SEPNB a repris son programme estival de découverte de la nature en baie d'Audierne.

Fort du succès rencontré les années précédentes et de la satisfaction manifestée par les syndicats d'initiative de la région, à ses désormais traditionnelles randonnées et ateliers, elle propose cette année un « produit » quelque peu insolite : une soirée du marais.

Bruno Bergain, animateur à la SEPNB, explique : « Au travers des autres animations, nous ne pouvons faire découvrir ce mo-

ment privilégié qu'est la fin du jour sur le marais de Trunvel. Loin de s'assoupir, la vie de ce milieu connaît, à cette heure, entre chien et loup, un surcroît d'activité. Les cris des différentes espèces dans la pénombre ajoutent à l'ambiance une magie supplémentaire. »

A cette occasion, l'accent est mis sur le son et la méconnaissance auditive. Des cassettes spécialement préparées à cette intention viennent renforcer les commentaires de l'animateur et aider les randonneurs vespéraux à

percevoir la vie nocturne.

Ce moment intimiste ne saurait alors se terminer abruptement, c'est pourquoi la SEPNB a pensé le prolonger par une petite causerie autour du feu, repas de crêpes en sus, à l'auberge du « Vieil Homme ».

Une façon originale, même modeste d'associer nature et traditions.

Soirées au marais, tous les jeudis. Renseignements au syndicat d'initiative. Pensez boîtes et jumelles.

ATTILA
PRATIQUAIT
LA MOTO
VERTE
DANS LE
CRAGOU



Moto verte au Cragou
« Du bruit dans la lande »



OUEST-FRANCE / 24.1.1977

Tourisme vert avec la SEPNB Leçon de chose et balade au Cragou

La réserve du Cragou, en Plougonven, accueille tout au long de ses vacances, chaque week-end, des randonnées de découverte du patrimoine rural et naturel local, établies à l'initiative de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB), gérante du site. Le frais minois de bête mûre de l'animatrice est une première invite à emprunter en sa compagnie les sentes du Cragou : Nadine Calvez guide vos pas durant deux heures trente mini-

mum, dresse l'histoire des lieux, explique le paysage et s'arrête ici et là sur les chemins d'une drôlerie rabelaisienne, superbe plante carnivore, les millemanches répétés d'une buse variable partant en chasse, le mimétisme d'une ventripotente grenouille agile, ou encore le spectacle impressionnant d'une imposante libellule arpentant l'onde calme d'un fossé en quête de l'imprudent insecte qui fera son repas.



La bruyère (Vaccinium myrtillus) un milieu humide, le pendule, un milieu sec et la bête. Un paysage breton.

L'excursion s'organise en un circuit pédagogique basé de parer en tous pyrographes par les sentes de l'école publique de Plougonven.

La leçon et la flore du Cragou sont précieuses, et essentiellement à l'attention des promeneurs locaux. C'est que la présence de l'animatrice est une première invitation à se familiariser avec le milieu.

Apprendre à regarder

L'une des valeurs premières de l'école Calvez consiste à « apprendre à regarder ». Sous sa conduite, les enfants du sentier se

parlent tout à coup de formes et couleurs inattendues, se courent de pierres multiples et au sol, à l'horizon, brusquement de silhouettes, valées d'oiseaux d'une pers de jumeaux colorés d'écarts, hantés, s'ouvrent de battements, bigarrés et discrets, d'insectes aussi divers que personnels, résonnent de chants dont l'auteur est aussitôt identifié. Voilà que la nature s'agit, petite sous nos sens éveillés, se montre dans toute son diversité et sa rigoureuse organisation.

Plantes carnivores

C'est la voir est indispensable, il s'agit, ensuite, de reconnaître puis

de comprendre. Les spirées (mousses), les droseres et cette grassette (plante carnivore) trahissent leur humidité et leur pers, cette dernière parfois exploitée par l'homme. Bruyères, genêts et ajoncs annoncent la lande, caractéristique des lieux, qui, elle-même, détermine la présence d'autres plantes, orchidées sauvages, faunes, sauterie, etc. et la flore locale. Cette simple et légère silhouette ondulant légèrement à faible hauteur au-dessus du sol ne peut être autre que celle d'un buisson de chèvrefeuille, derrière au Saint-Martin, deux raretés bretonnes ! Jusqu'au sommet des rochers du Cragou, ornés de toises di-

vers et précieux tel le cadastre du lichen des Rennes que l'on retrouve dans le tournoi d'URSS, d'un paysage breton se dessine, reculant son horizon sur l'ensemble des monts d'Arrée, les découvertes sont multiples, attendues, fascinantes ! « En fon-

tion de l'histoire, l'histoire la randonnée plus sur la botanique, l'écologie ou l'entomologie. Les contacts sont toujours enrichissants et c'est l'occasion d'échanges de connaissances avec les gens d'ailleurs et ceux du cru : l'apprendre toujours quelque chose ! Pas une sortie jusqu'à présent n'a ressemblé à une autre. »

Homme et nature

Enfin, au-delà de la leçon de chose présente et concrète qu'elle prodigue, Nadine Calvez met en relation l'homme et la nature, analyse les diverses exploitations des richesses locales déclinées au Moyen Âge, réagit face au paysage actuel, puis montre en quoi l'abandon de ces travaux ruraux mal en fait les landes du Cragou, site notable d'authenticité bretonne et historique, méritent.



Un sentier breton des années 1970. Une belle vue.

Les randonnées

Les randonnées sont organisées chaque samedi, à 8 h et dimanche, à 10 h. Randonnées au Sannec, en Plougonven, devant le bar-croquette. Participation : 30 F pour les adultes, 10 F pour les enfants et enfants de 12 à 18 ans. Ces randonnées sont organisées dans l'optique de nouvelles randonnées, en vue d'agrandir le réseau.

Nadine Calvez se déplace même pour une seule personne. Des randonnées sont organisées et animées par des bénévoles. Les randonnées sont organisées et animées par des bénévoles. Les randonnées sont organisées et animées par des bénévoles.

Le nez en l'air, le nez par terre A Fréhel, cap sur la nature !

Pour une approche de l'ornithologie et de la botanique, il n'y a rien de tel qu'une belle balade guidée par des spécialistes.

Et pourquoi pas au Cap Fréhel ? La richesse de son site en fait un endroit privilégié pour découvrir la faune et la flore du littoral. De plus, lorsque l'on a pour guides Pascal et Guénolé, deux jeunes animateurs membres de la SEPNE, l'humour est assurément de la partie, ce qui n'enlève rien !

Les oiseaux, les plantes, ils en connaissent tous les secrets ou presque et c'est avec un visible plaisir qu'ils expliquent et répondent aux questions. Toutes les espèces d'oiseaux marins sont pratiquement visibles sur le cap mais il faut choisir le moment. Les guillemots, par exemple sont déjà repartis et ne reviendront qu'au printemps. En attendant, Pascal explique comment différencier le goéland marin du goéland argenté : « Il faut observer le bec plus foncé, l'envergure, la façon de voler ». En août, ce sont les oiseaux en migration que l'on pourra voir du cap.

Une tourbière à quelques pas de la mer

Sur le site où il est interdit de débarquer et de camper, 400 hectares de lande sont

classés et offrent une importante variété de plantes et de fleurs. Après avoir levé les yeux pour observer les oiseaux, c'est le nez par terre que l'on poursuit l'escapade.

En haut des falaises, sur la lande sèche et rase, les ajoncs prennent une forme ronde pour limiter la prise au vent. Plus loin, la lande prend de la hauteur sur un sol constitué non plus de grès mais de dolérite. Les fougères se nichent dans les zones de dépression. Après de minutieuses explications pour reconnaître les différentes variétés de bruyère, Guénolé nous emmène dans la tourbière, un milieu bien particulier. « Le site est vraiment d'une richesse extraordinaire, explique-t-il, et il est nécessaire de protéger certaines espèces ». C'est le cas des orchidées et des plantes carnivores ; il est bien entendu interdit de les cueillir, mais les panneaux d'information pour le public s'avèrent hélas peu explicatifs.

Au retour de la balade, le bruit d'un avion fait bondir Pascal et Guénolé ; en effet, un transal vient de descendre à basse altitude, pour faire le tour du cap. Le pilote ne se rend pas compte du stress qu'il crée parmi les oiseaux. Vraiment, le Cap Fréhel ne mérite pas cela.

Laurence TOUSSAINT

OUEST-FRANCE / 24.9.1989

LE TELEGRAMME / Sppt etc

Visite dans les Monts d'Arrée Sur la piste des castors

RIELLOAT. — Jadis répandu en France, le castor ne se trouvait plus que dans la basse vallée du Rhône, mais il a été réintroduit en d'autres régions pour remédier au déclin de son espèce. La cause de cette régression, la destruction de son milieu de vie, par les aménagements des cours d'eau, et aussi la chasse et le piégeage, le castor étant recherché pour sa fourrure et aussi le castoreum, une matière produite par ses glandes et que l'on recueille aussi sur les excréments de l'animal, et qui sert à la confection de produits de beauté et de parfums.

Vers les années 1968 à 1971, une expérience d'adaptation de castor en Bretagne par le parc d'Arrée a été faite dans le bassin du Yeun-Eter, la région du lac de Brannet, sur l'Elze et le ruisseau du Roudouar.

Le couple en provenance de la vallée du Rhône s'est reproduit et on comptait au dernier recensement une dizaine de familles comportant de 50 à 70 individus.

Des bûcheurs contestés

L'activité du castor, surtout nocturne, se conteste le jour par la présence de branches cassées en bûches, ou en pointe de crayon, et même de troncs d'arbres abattus jusqu'à 30 cm de diamètre. Les abattages se font au voisinage de l'eau, jadis à plus de 30 mètres, et conduisent jusqu'à la rivière, par l'aval, sur des petits canaux qu'ils sont capables de construire.

Végétarien, le castor ne mange jamais de poisson et c'est seulement pour se protéger qu'il construit des huttes de branches

et de terre, en bordure de rivière, avec une entrée entièrement submergée. Pour maintenir celle-ci sous l'eau, il construit des barrages pour relever le niveau d'eau.

Ces barrages ne sont pas appréciés des riverains, lorsqu'ils provoquent des inondations, en période de fortes pluies. Aussi ont-ils essayé de les détruire, mais, pour constater que le castor non découragé, réparait ou reconstruisait un barrage encore plus solide que le précédent.

Pour remédier à cette situation, le parc d'Arrée, à l'origine de cette installation des castors, avertit dès lors à ce sujet.

Visites guidées

Durant plusieurs années, un ancien scierie de Loqueffret, Jean Mabec, qui ne manquait pas de pitié pour le castor, a accompagné les visiteurs, sur la piste de l'Elze. Pour le remplacer, la SEPNE (Société d'étude et de protection de la nature en



Un important barrage castor sur l'Elze, en aval du lac de Saint-Herbot, entre les ponts Kermerch et Meheux, près du vieux moulin de Marchébourg.

Bretagne) et le parc d'Arrée ont organisé les visites à des animateurs.

Actuellement et durant toute la saison touristique de juillet à septembre, Nadine Calvez, avec beaucoup de connaissances sur la faune et les plantes de cette région des Monts d'Arrée et réparti-

ment le vie et les mœurs des castors, accompagne des groupes deux fois par semaine.

Les départs ont lieu à 14 h 30, le mercredi, devant l'église de Brannet, et le samedi, au rendez-vous à la Croix-Casale, en Bel-

mour, sur la route de Guemper-Morlaix.

Pour cette randonnée castor, participation de 10 F adultes et 5 F enfants. Il est prudent de se munir de bottes. L'animatrice en tient quelques-unes à disposition et fournit en fin de visite une documentation pour les intéressés.

Robert CADIC

Semaine européenne de l'oiseau

Portes ouvertes à la réserve de Falguérec

La semaine du 18 au 24 mai sera une Semaine européenne de l'oiseau. Ainsi en ont décidé les associations de protection des oiseaux de toute l'Europe communautaire, qui se sont unies pour organiser ce

Soutenue financièrement par la C.E.E. dans le cadre de l'année européenne de l'environnement, cette manifestation est destinée à « attirer l'attention des citoyens sur l'observation et sur la protection des oiseaux sauvages ». Les associations de protection ont également saisi cette occasion pour manifester leur soutien à la « Directive européenne pour la conservation des

oiseaux » adoptée en 1979, et qui fait obligation à chaque pays membre de s'assurer que les populations d'oiseaux et les milieux dont ils dépendent sont correctement protégés.

Cette Semaine européenne de l'oiseau, première mondiale, est coordonnée en Europe par la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB), association bri-

tanique forte d'un demi-million d'adhérents, et en France par la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux (L.F.P.O.).

Durant toute la semaine, expositions de livres, d'œuvres d'art et de photos, conférences, ateliers enfants, chantiers nature, émissions télévisées seront organisées un peu partout en Europe.

Les samedi 23 et dimanche 24

seront « Journées portes ouvertes aux oiseaux », pendant lesquelles le public sera invité à se rendre sur les quelque 250 sites d'accueil en France, pour y découvrir le monde fabuleux des oiseaux. Le Morbihan est concerné par ces journées portes ouvertes, puisque la réserve biologique de Falguérec à Séné pourra être visitée de 14 h à 19 h.

Le Pays
du MORBIHAN SUD
MENSUEL

Le Pays - 20 - Juin 1987

Falguérec : domaine des oiseaux

Dans le cadre de la semaine européenne de l'oiseau, 250 sites ornithologiques (dont 12 en Bretagne) ont ouvert leurs portes au public les samedi 23 et dimanche 24 mai. Cette initiative s'inscrit dans le programme des nombreuses manifestations prévues pour l'année de l'environnement. Ces 2 journées ont permis de mieux sensibiliser le public sur les menaces qui pèsent sur la faune et la flore.



La réserve naturelle de Falguérec en Séné, gérée par la S.E.P.N.B., présente des particularités intéressantes. Celle-ci

qui comprend 15 hectares inclus dans un ensemble de marais de 220 ha, ne souffre d'aucun problème de pollution. Comme

nous l'a expliqué André Forlot, conservateur de la réserve, le réglage des niveaux d'eau est assuré, favorisant le stationnement des oiseaux et leur nidification. L'aménagement de plusieurs mares d'eau douce, a également permis de diversifier les milieux. Les marais de Noyalo-Séné, du fait de leur position géographique et de leur grande variété, constituent un sanctuaire ornithologique de première importance. Lors de la dernière journée, plus de 200 personnes ont pu observer à la jumelle différentes espèces d'oiseaux peu courantes (migrateurs ou résidents) en pleine période de nidification. Cette réserve fait l'objet de visites guidées pour les scolaires et groupes du 1er avril au 30 juin. L'accueil du public étant assuré de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h par des animateurs (sauf lundi). Le spectacle des oiseaux dans le milieu naturel allié à l'intérêt pédagogique qu'il présente, fait que cette réserve a reçu plus de 2000 personnes l'an dernier dont bon nombre d'étrangers.

Les nidifications dans la réserve de Falguérec

À la découverte des oiseaux



De patientes et passionnantes observations à la jumelle.

La Semaine européenne de l'oiseau présentée pour la première fois en Europe par la Ligue française pour la protection des oiseaux et la Royale société for the protection of birds de Grande-Bretagne s'est ouverte dimanche sur le site de Falguérec à Séné.

Grâce à la compétence d'André Forlot et de ses associés, de nombreux visiteurs — une centaine d'après les responsables — ont pu observer à la jumelle la nidification des « avocettes » au bec retroussé, des « échasses » aux longues pattes rouges, des « chevaliers gambettes » à pattes rouges, des « vanneaux huppés » aux ailes rondes bien connus des citadins, ainsi que des « sternes Pierregardin » appelées également hirondelles de mer, etc... que commentaient avec compétence Rémy Basque, « grand maître en la matière »,

auteur de l'encyclopédie : « Les oiseaux du Golfe du Morbihan ».

Des visites

aujourd'hui et dimanche

Deux autres visites commentées sont prévues pour cette semaine : ce mercredi de 14 h à 18 h et dimanche prochain 24 mai mêmes heures ; itinéraire fléché entre le bourg de Séné et le Poullanc.

Une occasion de voir les oiseaux dans leur milieu naturel, c'est rare !

A noter que la S.E.P.N.B., gestionnaire de cette réserve vient d'obtenir du conseil général une aide financière de 30.000 F pour subvenir aux travaux de remise en état de ces marais sinagots.

Ce week-end

Portes ouvertes aux oiseaux

« Portes ouvertes aux oiseaux » ce samedi et dimanche dans le cadre de la semaine internationale de l'oiseau. Ce sera l'occasion de visiter réserves et habitats privilégiés des oiseaux sous la conduite de spécialistes. Pour le Morbihan : réserve de Falguérec, Séné, An-

dré Forlot, tél. 97 60 86 62, les 23 et 24, de 14 h à 19 h.

Clesseven, Dominique Carroff, tél. 97 23 15 14, visite de la réserve. R.v. église de Plouray, le 24 à 9 h.

Lire aussi en « Informations générales »

Temps libre

« PORTES OUVERTES » A LA RÉSERVE DE FALGUÉREC (SÉNÉ). — Dans le cadre de la semaine européenne de l'oiseau, la réserve biologique de Falguérec, en Séné (près de Vannes), sera ouverte au public les dimanche 17, mercredi 20 et dimanche 24 mai. Des ornithologues de la SEPNB (chargés de la gestion de la réserve) commenteront les visites, de 14 h à 19 h. Entrée gratuite.

La réserve de Falguérec, dans les salines de Séné, est un sanctuaire ornithologique d'intérêt national. Les marais maritimes sont le lieu de reproduction de quelques espèces peu communes : avocettes, échasses, chevalier gambette, gorge-bleue, etc.

Contact : André Forlot, tél. 97 60 86 62.



Express

RÉSERVE DE FALGUÉREC. — En avril, mai et juin la réserve de Falguérec-Séné ouvre ses portes chaque mercredi, de 14 h à 18 h. On pourra y découvrir les oiseaux d'eau : hérons, tadornes, et limicoles de toute sorte (dont certains, comme l'échasse blanche, sont exceptionnels en Bretagne). Le printemps est la période la plus favorable à leur observation. Entrée gratuite jusqu'à fin juin.

Activités diverses du réseau

OFFERT PAR VOTRE
DEPOSITAIRE

Le Pays

Édition 2500 exemplaires MORBIHAN-SUD

MENSUEL

N° 13

Juillet 1987

La réserve biologique de l'algues :
un spectacle permanent (Pages 4 & 5)



Photo : Rémy Basque

I. REUNIONS DE TRAVAIL DE LA COMMISSION RESERVES

En 1987, la Commission a adopté un calendrier de travail quelque peu différent. La traditionnelle réunion régionale de février a laissé la place à des rencontres décentralisées destinées à aborder de façon plus exhaustive les problèmes pratiques liés au fonctionnement quotidien des réserves.

Par contre-coup, l'autre réunion régionale traditionnelle d'automne - maintenue mais repoussée d'un mois - a été réservée prioritairement à des tables rondes sur des aspects généraux ou fondamentaux de la gestion des réserves, aux échanges d'expériences et à des communications sur des sujets naturalistes.

- 14.02.1987 : réunion "Côtes-du-Nord/Ille et Vilaine" ou C.I.E. de Fréhel.
- 21.02.1987 : réunion "Morbihan/Loire-Atlantique" à Vannes
- 28.02.1987 : réunion "Finistère" à Brest
- 15.03.1987 : réunion "Réserves intérieures" à Glomel
- 24 et 25.10.1987 : réunion régionale à Lorient

II - REUNIONS DIVERSES

- 12.03 et 24.09 : réunions du Comité consultatif de la réserve naturelle de Groix
- : réunions du Comité consultatif de la réserve naturelle de Saint Nicolas des Glénans
- 2.07 : Comité de gestion de la réserve du Cap Sizun
- 21.05 : Comité de gestion de la réserve de l'archipel de Molène
- 3.05 : Journée "Techniques de recensement des oiseaux marins"/C.I.E. de Fréhel
- 6 et 7.06 : Journée "Araignées" Clesseven/Glomel
- 27.11 : Participation au Comité consultatif de la réserve naturelle des Sept Iles (LPO)

III - PARTICIPATION AUX COLLOQUES ET CONFERENCES

- . 15^e colloque international de Phytosociologie. "Phytosociologie et Conservation de la Nature". Avril, Strasbourg (F.BIORET)
- . Colloque "Plantes sauvages menacées de France. Bilan et protection". 8.10/10 à Brest (F.BIORET, M. JONIN)
- . Assemblée générale de la CPRN (Conférence permanente des réserves naturelles) Ardèche. Du 13 au 16/9. (M. JONIN, E. THOUMELIN).
- . Stage CPRN "Pâturage, outil de gestion des espaces naturels" Réserve des Manneville (27). Octobre 1987 (P. LE FLOC'H)

- . Stage CPRN "Pédagogie dans les réserves naturelles et animation scolaire"
Parc National des Pyrénées. Novembre 1987. (E. THOUMELIN)
- . Réunion annuelle du GISOM (Groupe d'intérêt scientifique "Oiseaux de Mer") à Granville du 31/10 au 2/11 (M.COSSEC, J.C.LINARD, A.THOMAS).
- . Participation aux réunions du réseau des gestionnaires d'espaces protégés en Bretagne (D.R.A.E): 27/3 au Parc d'Armorique, le 19/6 à Goulien, le 13/9 à la station ornithologique de l'île Grande.

V - ACCUEIL DE STAGIAIRES

. Cap Sizun :

- Anne-Marie BUERIA/I.U.T. de Tours (réalisation de transects botaniques relevés phytosociologiques)
- Véronique CHOL/Ecole vétérinaire de Nantes (Suivi des Mouettes tridactyles)
- Marie-Laure CLOAREC/B.T.S."P.N.", Lycée Agricole de Neuvic (cartographie végétale)
- Pascal LAPOTRE/Université PARIS VIII (Suivi des Mouettes tridactyles)
- Jean-François JACOB/Géoarchitecture - Brest (étude sur les sites inscrits)
- Erwan GELEBART/ Lycée St Joseph Plabennec

. Trenvel

- Philippe PONDAVEN/B.T.S."P.N." Lycée Agricole de Neuvic (traitement des données ornithologiques)

R.N. Groix

- Sophie JOFFA/B.T.S."P.N." Lycée Agricole de Neuvic (recherche ethno-historique sur l'occupation ancienne des landes)
- Yvon LE GOFF/Université de Rouen- MST Protection de l'Environnement (transects de référence, inventaires botaniques)

VI - STAGIAIRES T.U.C.

. Cap Sizun

- Ronan MENS (défrichage)

. R.N. Groix

- Michel PICHOT
- Marie-Pierre LE RICOUSSE
- Marcel LE FAOU

VII - VISITEURS

. Cragou

- Monsieur SINGELIN, Délégué régional à l'Environnement, le 20.03
- Monsieur COZAN, Président du Parc Naturel Régional d'Armorique, Monsieur Moreau, Conseiller Général et les Maires de Plougonven et du Cloître St Thégonnec le 13.10.
- Les responsables et adhérents du FIR (Fond d'Intervention pour les Rapaces) le 20 septembre.
- Une délégation de l'Association culturelle franco-italienne a été reçue du 5 au 15.08.

. Baie de Morlaix

- Mark AVERY (chargé d'étude de la R.S.P.B./Grande-Bretagne) le 5.08.

. Archipel de Molène

- Messieurs J.M. GEHU (Laboratoire International de Phytosociologie de Bailleul) et J.L. CHAPPUIS (Muséum de Paris).

. Cap Sizun

- Joan Carlos FARINHA (Service des Parcs et Réserves du Ministère de l'Environnement/Portugal) et Richard MEYER (Université de Glasgow CTNC), biologistes travaillant sur le Crave à bec rouge. Septembre.

. Trenvel

- Délégation espagnole de la province autonome des Iles Baléares dans le cadre du jumelage de la baie d'Audierne et du site de Salbufera le 5.06 (Conservatoire du Littoral/CEE)
- Accueil des gardes du Conservatoire du Littoral (stage de formation) le 22.10

. Falguérec

- Accueil du Conseiller Général, du Maire et du Conseil Municipal le 14.06

VIII - RELATIONS AVEC LES MEDIAS

Télévision

- T.F.1 - "30 Millions d'amis". Reportage sur les moutons de la réserve du Cap Sizun (P.LE FLOC'H, E. THOUMELIN). Tournage en octobre.
- F.R.3. - "Journal régional". Reportage sur la réserve du Cap Sizun pour la Semaine Européenne de l'Oiseau . 22.05. (A. THOMAS).

Radios

France-Inter -

- "L'oreille en coin". Reportage sur la réserve du Cap Sizun (A.THOMAS)

France-Culture -

- "Fréquence buissonnière". 24.01 et 23.05 (A. THOMAS)
- Emission sur le Cap Fréhel le 06.07 (S.HUGOT, M. GUET)
- Emission sur la réserve de Belle-Ile le 11.09

Radio-Bretagne-Ouest/F.R.3.

- Interventions régulières (A. THOMAS)

Radio-Armorique/F.R.3.

- Emission sur l'Ile des Landes en mars (J.M. JOLY)
- Emission sur Falguérec le 28.08 (R. BASQUE)

Radio Belle-Ile

- Informations régulières sur la réserve de Koh Kastell en juillet-août

Presse écrite

La couverture des activités "réserves" est toujours assurée de façon très positive par la presse régionale et notamment par les deux principaux titres : Ouest-France et Le Télégramme.

A retenir en particulier

- Ouest-France : Campagne "Parrainez une espèce menacée (12 articles sur l'année) et supplément "Vacances été 1987"
- Le Télégramme : Dossier sur les réserves (5 pages) dans le supplément "Eté" du 24.07; page couleur-reportage sur l'île Banneg le 10.09
- Ar Men n° 11 : Les oiseaux des landes. Article de F.de BEAULIEU faisant largement référence aux réserves du Cragou et du Cap Sizun
- Guide Bleu : Réactualisation de la présentation de la réserve du Cap Sizun et du réseau (F. de BEAULIEU)
- Viva (La vie naturaliste) : article sur la campagne "Parrainez une espèce menacée" dans les numéros 5, 6 et 7.
- Le Pays (Mensuel morbihannais). Dossier sur Falguérec dans le numéro de Juillet.

- Supports divers : - Bulletin municipal de Camaret (note sur la réserve des Tas de Pois)
- Guide d'information du pays de Fréhel (présentation de la réserve du Cap Fréhel avec correctifs (1986)

IX - EDITIONS

Ont été édités au cours de l'année 1987 :

- Deux dépliants réactualisés sur les réserves du Cap Sizun et de Falguérec financés par le Crédit Mutuel de Bretagne)
- Un dépliant-topoguide sur la réserve des landes du Cragou (SEPNB-Amis du Cragou)
- Un dépliant promotionnel sur le produit touristique "A la découverte des réserves et parcs naturels de Bretagne Sud" (financé par le Comité Départemental au Tourisme du Morbihan)
- Le Bulletin n° 4 de la réserve de Falguérec
- Un numéro spécial de PENN AR BED sur Groix et sa réserve naturelle.

X - EXPOSITIONS

Réserves de Bretagne et Connaître pour protéger

Planning d'utilisation 1987

	Réserves de Bretagne	Connaître pour protéger
Janvier		Conservatoire Botanique de Brest (29)
Février	Mairie d'Elliant (29)	Mairies du Morbihan (Bibliothèque de prêt-Vannes) (56)
Avril		Ministère de l'Environnement Paris (75)
Mai	Vannes (56) M.P.T. Carhaix (29) Festival Cinéma-Nature Ecole et Mairie de Laz Lycée de Landerneau (29)	
Juillet Août	Tro Breizh 87	Musée de la Mer / Ploumneau (29) Station ornithologique de l'Ile Grande (22)
Novembre	Festival de Menigoute (29) Semaine de la Nature Morlaix (29)	Bretagne - Expo / Paris (75) Musée de La Villette/Paris (75)

XI - OPERATIONS DE PROMOTION

"Parrainez une espèce menacée"

De mars à octobre s'est déroulée une opération de sensibilisation du public sur l'état de précarité de trois espèces d'oiseaux de Bretagne et sur les actions de sauvegarde entreprises par la SEPNE.

Au rythme d'un article toutes les deux ou trois semaines en page "Finistère", le quotidien OUEST-FRANCE a apporté une part essentielle à cette opération soutenue par trois parrains de renom : Eugène RIGUIDEL, Patrick CHASLERIE et François BOURGEON. Un navigateur pour la Sterne de Dougall, un gardien de but pour le Busard cendré, un dessinateur sensible au mystère et à la mythologie celtique pour un oiseau non moins mystérieux et celtique, le Crave à bec rouge.

Les dons reçus tout au long de cette campagne ont permis d'atteindre les objectifs fixés :

- un bateau a été acquis pour assurer la surveillance de la colonie de sternes de l'île aux Dames et y faciliter toutes les interventions de gestion; la réserve des Cragou a bénéficié de ces fonds pour s'agrandir et a été popularisée auprès de la population de Plougonven après une sympathique rencontre de foot-ball réunissant le club local, Patrick CHASLERIE et ses amis.

- une somme permettant l'achat de 20 moutons supplémentaires a été recueillie afin d'étoffer le troupeau introduit sur la réserve du Cap Sizun pour y ouvrir la végétation et y favoriser ainsi l'alimentation du Crave à bec rouge.

Opération SEPMB-Ouest-France

Trois oiseaux ont trouvé leurs parrains

QUIMPER. — Objectif avien pour l'opération « parrainage » : une espèce menacée — lancée au printemps dernier par la SEPMB (société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) — à s'agrandir, avec l'aide de Ouest-France, à protéger la disparition de la stérne de Dougall de l'île aux Moines, du busard cendré des landes du Craou, et du creve à bec rouge

« Nous réalisons une opération concrète, avec des objectifs réalistes. Ils ont été effectivement atteints, il y a eu environ 120 donateurs dont 70 de l'extérieur. La somme collectée est d'environ 25 000 F. » Alain Thomas et son frère de la SEPMB sont satisfaits.

La stérne de Dougall

Le premier programme concernait la stérne de Dougall, l'oiseau le plus rare d'Europe avec 50 couples recensés dans la réserve SEPMB de l'île aux Moines en baie de Morlaix. Il s'agissait d'acheter un bateau (une caravelle portée au total de 25 127) destiné à faciliter la gestion et la surveillance de cette réserve. Mission accomplie : 10 000 F ont été col-

lectés. Le bateau est acheté. Les « gros » donateurs à 500 F (on pouvait aussi donner 50 F) auront droit au printemps à une promenade commentée en baie de Morlaix.

Le busard cendré

Seconde opération : les landes de Craou, à Plogonev. Le busard cendré, un rapace qui passe l'hiver au Sahel, est menacé car la lande disparaît et il perd ainsi son habitat en son lieu de reproduction. But de l'opération : continuer à acheter des landes. En un an et demi, la SEPMB et l'association des Amis du Craou ont acquis 36 ha. Les 4 000 F collectés correspondent à l'achat d'un hectare. L'intérêt de l'opération aura surtout été de mobiliser la population

de la localité autour de cette lande. Le gérant de but Patrick Chastelle, avec d'autres joueurs du Brest-Armorique, a organisé un match de foot avec les locaux. Match suivi par 300 personnes. Enfin, un moulin des landes est envisagé de germer à Plogonev.

Le creve à bec rouge

Enfin, dernière opération, les marais du Cap-Sizun pour sauver le creve à bec rouge. Cet oiseau rarissime et inséparable des landes littorales car celles-ci sont envahies d'ajoncs et de bruyère. D'où nécessité d'entretenir ces landes grâce aux moutons. Le succès de 7 000 F a permis l'achat d'une vachette de breton, sur le site de la réserve de Gaudin.



Les trois parrains lors du lancement de l'opération et en compagnie des trois oiseaux menacés : Patrick Chastelle, François Bourgeois et Eugène Riguidel.

Au départ, la SEPMB pensait y maintenir des moutons d'Ouessant, mais elle a découvert entre temps une race disparue, la mouton des landes de Bretagne, qui a retenu quelques exemplaires en

Orléans. Ces moutons (30 à 40 kg, mouchetés sur le nez et sur les joues avant) sont parfaitement adaptés à l'élevage. Reste à trouver de nouveaux propriétaires (mais ils sont rares) pour porter l'opération.

Eugène Riguidel parraine les sternes de la baie



Depuis quelques semaines, la baie de Morlaix retrouve ses hirondelles de mer. Michel Guemé, gérant de la réserve de l'île aux Moines et Ewen de Kergarrou, conservateur, veillent sur les nichées avec un soin jaloux. Celle-ci maintenant six ans, que la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPMB) se bat pour préserver les espèces et leurs occupants. Comme pour deux autres sites protégés du Finistère, la SEPMB a offert le parrainage d'une race menacée à une personnalité. Le navigateur Eugène Riguidel a accepté de protéger la stérne de Dougall. « Sur la mer, il s'établit parfois des relations très fortes entre les oiseaux et les marins », explique Eugène Riguidel.

L'ancienne star des courses transatlantiques a arrêté la compétition il y a quelques années. « J'ai plus de temps à consacrer à des opérations comme celle-ci. » A la fin de la semaine dernière, il a fait le déplacement de la Trinité pour monter dans le bateau de Michel Kermé et découvrir les oiseaux de la baie. « Les oiseaux sont organisés en sociétés particulièrement intelligentes. Il faut tout faire pour leur offrir un hébergement indépendant à la reproduction, explique Eugène Riguidel. La protection des espèces doit être l'une des

grandes ambitions des hommes.

Cinq cents couples de Cuck ont déjà commencé à se reproduire et vingt-cinq couples de Dougall ont rejoint l'île aux Moines. Leurs deux protecteurs ont besoin d'un bateau d'intervention rapide pour parer à tout danger, notamment le débordement des plaisanciers sur les rocs. Pour aider la SEPMB à acquérir ces bateaux, on peut parrainer la stérne de Dougall en versant soit 50 F (donnant droit à deux entrées gratuites sur la réserve du Cap-Sizun), soit 500 F (visite personnalisée de la réserve plus un ouvrage « Ouest-France »). Chèques adressés à la SEPMB, opération stérne de Dougall, CCP 136 160 X Rennes à adresser BP 32, Brest cedex.

AG 6. 87

Avec « Ouest-France » et la SEPMB
Parrainez le busard cendré
des Monts-d'Arée

C'est Patrick Chastelle, le gérant de but du Brest-Armorique, qui parraine l'opération « Busard Cendré des Monts-d'Arée ».

Les dernières grandes landes de Bretagne se situent essentiellement dans les Monts-d'Arée, région élevée du Centre-Finistère. Elles ont été créées par le défrichement de la forêt originelle. Les activités agricoles traditionnelles (fauchage et pacage) ont su les préserver et les entretenir à travers les siècles.

Les espèces que l'homme et la nature ont mis des milliers d'années à façonner, disparaissent aujourd'hui une régression géographique inquiétante.

Un problème qui a attiré l'attention du Conseil d'Europe qui a réalisé de nombreuses études à ce sujet.

La SEPMB, avec l'association des amis du Craou, a engagé un projet pour protéger les dernières landes de Bretagne, en attirant l'attention sur la richesse biologique, mais aussi éducative et touristique que représentent les landes.

Le busard cendré que parraine Patrick Chastelle, gérant de but de l'équipe de Brest-Armorique, a spontanément été associé à la protection de ce milieu. La disposition de ses couples naturels a entraîné sa

régression, et l'obligé à se reproduire dans les cultures de céréales, où les nichées sont généralement victimes de la mécanisation agricole. La sauvegarde de ces milieux naturels s'inscrit donc comme une condition indispensable au maintien de l'espèce.

La totalité de l'effectif breton de ce rapace (80-100 couples en 1960) se reproduit encore dans les landes des Monts-d'Arée.

Dans le projet de réhabilitation et de protection des landes bretonnes, la SEPMB a choisi d'effectuer sa première acquisition (18 ha) sur les landes de Craou, un des sites de reproduction du busard cendré.

Un projet que soutient Patrick Chastelle, un joueur de foot devenu un inconditionnel des busards cendrés.

Il est demandé aux parrains de verser 50 F (donnant droit à deux entrées gratuites à la réserve du Cap-Sizun), ou 500 F (visite personnalisée de la réserve, plus un ouvrage « Ouest-France »). Chèques adressés à SEPMB, opération busard cendré, CCP 136 160 X Rennes, à adresser à SEPMB, BP 32 Brest Cedex.

Réserve ornithologique

Création d'animation pour le milieu scolaire

En octobre dernier, un poste de charge de relations extérieures a été créé à la réserve ornithologique de Goulven. La mission de M. Eric Trépoire, à qui le poste a été confié, consiste en la promotion de la réserve auprès des réseaux scolaires et scolaires.

La réserve ornithologique de Goulven représente 27 hectares d'espaces protégés en bordure de mer. C'est aussi l'une des zones de reproduction les plus importantes de France et on y observe de nombreux oiseaux en migration. L'un y trouve d'ailleurs un quart de la population française, des guillemots et de nouvelles réactions. Mais malgré son grand âge, ce « laboratoire vivant »

est jusqu'à lors peu utilisé comme outil pédagogique par les enseignants.

Le lieu va bientôt être donné depuis par le SEPNS, par l'inspection académique afin de développer en milieu scolaire le travail d'observation effectué dans sur place dans la réserve. Aussi, à la demande des enseignants, la Trépoire se déplacera dans les écoles et collèges de la région.

Une animation à la carte

Les enseignants auront libre choix entre deux types de service. Soit des interventions ponctuelles dans les classes avec exposants d'oiseaux et projection de diapositives, soit une formule plus globale telle qu'un stage ou tout simplement en classe, présentation de la réserve, de ses espèces, puis sur le terrain, découverte de la faune et de la flore lors d'une sortie guidée et enfin de retour à l'école, évaluation et développement des connaissances acquises.

au cours de la sortie. Comme spécialement pour les élèves, la formule peut être rattachée au programme scolaire, reproduction écrite au 6^e, composition et ou société des espèces, rôle de l'homme dans son environnement au 5^e.

Pour tous renseignements, contacter M. Trépoire par téléphone au 98 70 13 53 ou en lui écrivant Réserve ornithologique de Goulven, 29113 Audierne.



Des enfants lors d'une visite

Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne

Vingt stagiaires à la réserve de Goulven

De part la faune et la flore qui l'occupent, la réserve ornithologique de Goulven est un laboratoire du plus grand intérêt éducatif. Chaque année, aux vacances de Pâques, la SEPNS organise un stage de formation d'amateurs de la réserve.

Depuis le début de la semaine, un stage d'été, vendredi, une vingtaine de personnes s'inscrivent aux notions élémentaires de l'ornithologie régionale. Agés entre 17 et 30 ans, ces stagiaires, en grande majorité lycéens et étudiants, sont venus des quatre coins de Bretagne. Des cours à la fois théoriques et pratiques leur sont quotidiennement assurés par des enseignants des plus compétents. Jean-Yves Monnet, maître de conférence, spécialiste en l'étude des nouvelles méthodes, leur prodigue des cours sur la petite animalie de stage. Frédéric Borel, chercheur à la faculté de Nantes, s'est attaché quant à lui sur la botanique. L'organisation générale du stage est assurée par Alan Thomas, ancien responsable de la réserve du Cap-Sizun et maintenant à la SEPNS. Au programme du stage, des informations sont données sur la réserve en général, les différents statuts des sites, la gestion biologique

d'une réserve, le fonctionnement de l'association.

Les connaissances acquises seront testées, en juillet et en août, mises en application sur le terrain, dans les différentes réserves gérées par la SEPNS où les stagiaires seront employés. Leur formation consistera en l'absence du public et aussi à des tâches d'entretien et de fonctionnement de la réserve.

La réserve ornithologique de Goulven est tout à fait adaptée à ce type de formation. Elle dispose d'une équipe de permanents sur le terrain. L'écueil des stagiaires est assuré par la commune qui met à la disposition de l'association les locaux de l'école pour les cours théoriques. « En Bretagne, d'une réserve à l'autre, les différences ne sont pas énormes. Les connaissances acquises en celle de Goulven peuvent être extrapolées et appliquées dans les autres réserves du littoral breton ».



Les stagiaires lors du débroussaillage de la lande

Quais, Belle-Me, Cap-Frische), près de Alan Thomas.

Les stagiaires ont également étudié les particularités d'un site marécageux. Pour ce faire, ils se sont rendus à l'étang de Truival plus près le Pays bigouden ou pendant une journée. Bruno Bédig, permanent et responsable de la SEPNS, leur a donné de nom-

breux renseignements sur ce type de réserves. Afin de permettre l'étude du comportement des moutons dans le Nord Cap-Sizun, ils ont également participé à des opérations de débroussaillage de la lande. Ils laisseront la place aux éleveurs de France qui dans une quinzaine de jours prendront le relais.

